

AR PREFECTURE

005-210500237-20180704-20180704098-DE
Reçu le 12/07/2018

WISE PAR

FROMM Gérard le 19/07/2018 à 17:45



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2018

N° DEL 2018.07.04/098

Thème : DÉLÉGATION
DE SERVICE PUBLIC 2

Objet : Société des
transports briançonnais
(STB) : Approbation
rapport d'activités
2017.

Convocation :

Date : 27/06/2018

Affichage : 27/06/2018

Nombre de membres
du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 20

Nombre de
suffrages

exprimés : 32

Le mercredi 4 juillet 2018 à 17h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur Gérard FROMM, Maire.

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, DAERDEN Francine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, PETELET Renée, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, HOLLARD Rémi, PEYTHIEU Éric, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc.

Étaient représentés :

POYAU Aurélie donne pouvoir à JIMENEZ Claude;
GUIGLI Catherine donne pouvoir à CIUPPA Marcel;
MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard;
MARCELLO Marie donne pouvoir à FABRE Mireille;
DJEFFAL Mohamed donne pouvoir à PROREL Alain;
BRUNET Pascale donne pouvoir à JALADE Jacques;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à KHALIFA Daphné;
RASTELLO Anne donne pouvoir à GUÉRIN Nicole;
MONIER Bruno donne pouvoir à BREUIL Marc;
MUHLACH Catherine donne pouvoir à PICAT RE Alessandro;
ARMAND Émilie donne pouvoir à GRYZKA Romain;
DAZIN Florian donne pouvoir à PEYTHIEU ÉRIC.

Absents excusés :

POYAU Aurélie, GUIGLI Catherine, MARTINEZ Gilles, MARCELLO Marie, DJEFFAL Mohamed, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, ROMAIN Manuel, RASTELLO Anne, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, ARMAND Émilie, DAZIN Florian

Secrétaire de séance : Daphné KAHLIFA

Rapporteur : Francine DAERDEN

La Sarl Société des Transports Briançonnais (STB) est une filiale du groupe TRANSDEV. Elle exploite le réseau urbain de Briançon depuis le 1^{er} septembre 1996.

L'année 2017 représente la septième année pleine de service de la nouvelle délégation de service public engagée le 1^{er} avril 2010 pour une durée de 12 ans.

Depuis le 25 juillet 2016, le nouveau réseau est désormais composé de quatre lignes de bus et d'un service de transport à la demande.

- 4 lignes de bus dont une ligne entièrement et exclusivement dédiée à la desserte dimanche et jours fériés ;
- 1 service de transport à la demande (TAD)

Moyens humains :

- 10 conducteurs-receveurs (9 plein temps et 1 temps partiel)
- 1 régulateur
- 2 agents « commercial/administratif » à temps partiel

Moyens matériels :

- 4 bus en circulation
- 1 bus en réserve

La moyenne d'âge des quatre véhicules en circulation est de 4,54 ans.

La fréquentation du réseau TUB continue sa progression +2 % par rapport à 2016, ce qui représente 458 203 voyages.

L'extension du ressort territorial a été favorable à l'augmentation de la fréquentation.

Le gel des tarifs des abonnements scolaires a, de fait, impacté la recette HT/voyage.

Le réseau proposant une offre constante toute l'année, le volume kilométrique reste globalement stable influencé par les services spéciaux qui sont mis en place pour accompagner les animations de la ville (fête de la musique, feu d'artifice, fête médiévale, ...). En 2017, 229 985 kilomètres ont été parcourus.

En 2017, 53 personnes ont utilisé le TAD.

L'accessibilité des véhicules aux personnes à mobilité réduite s'améliore régulièrement.

Une accessibilité complète du réseau sera possible quand l'ensemble de la chaîne de déplacement du client sera rendue accessible. Les aménagements des voiries à prévoir devraient permettre de répondre à cette volonté d'accessibilité, pour tous, de la ville et de ses transports.

Sur le plan financier, le bilan de l'année 2017 est le suivant :

- Recettes d'exploitation : 1 070 K€ dont 826 K€ de contribution forfaitaire
- Charges d'exploitation : 1 101 K€

Soit un résultat d'exploitation en déficit de 31 K€.

La commission consultative des services publics locaux réunie le 21 juin 2018 et a émis un avis favorable.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte du rapport sur l'exercice 2017.

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

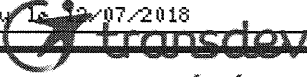
PUBLIÉ LE 12  2018

Pour le Maire absent et par suppléance
Madame la Première Adjointe Nicole GUÉRIN

AR PREFECTURE

005-210500237-20180704-20180704098-DE

Recv. Le 27/07/2018



SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS BRIANÇONNAIS

Rapport annuel du Déléguataire

Exercice 2017



Le réseau de Transport Urbain de



Villard Saint Pancrace

PUY SAINT ANDRÉ

Sommaire

1.	Préambule	3
1.1.	Synthèse de l'activité au plan local	3
1.2.	Analyse et pistes de progrès envisagées pour l'avenir	4
2.	Rappel des éléments du contrat de Délégation de Service Public (DSP)	5
2.1.	Organisation de la DSP	5
2.2.	Les objectifs de la DSP actuelle	5
2.3.	Les réponses de STB dans l'offre de 2010	5
3.	L'actualité du réseau en 2017	6
3.1.	La modification des lignes 2 et 3	6
4.	Les chiffres clés de l'année 2017	10
4.1.	Une fréquentation qui continue d'augmenter +2 %/2016	10
4.2.	Répartition des titres vendus	10
4.3.	Des recettes HT des titres commerciaux en baisse (-2 %)	11
4.4.	une offre kilométrique modifiée avec l'extension du réseau :	12
4.5.	Nombre de véhicules et âge moyen du parc :	12
4.6.	Jours de grève et de neige	12
5.	Un nouveau réseau, en adaptation constante à la demande client	13
5.2.	Le cyclo'POUSS 2017	18
6.	L'activité commerciale	20
6.1.	Les titres vendus	20
7.	La recette billetterie (€HT) issue de caisse.net	22
8.	La fréquentation du réseau	23
8.1.	Rappel des clés de mobilité	23
8.2.	Nombre total de voyages/ titre :	23
8.3.	Fréquentation TAD	24
8.4.	Fréquentation du dimanche	24
8.5.	Fréquentation CycloPOuss	24
8.6.	Les autres services spéciaux : effectués gratuitement par STB	25
9.	Le plan d'action marketing et communication	26
9.1.	La démarche CVAP	26
9.2.	Le profil 2016 du réseau de Briançon	26
10.	Les moyens humains et matériels	27
10.1.	L'équipe STB	27
10.2.	Composition du parc : récent et accessible à tous	30
10.3.	Maintenance	33
10.4.	Le mobilier urbain (relevé ancien réseau)	35
11.	La qualité de service	35
11.1.	La labellisation FACE	35
11.2.	La démarche FACE au sein du réseau TUB	38
12.	La fraude sur le réseau TUB	40
13.	Bilan financier	41
14.	Organisation et fonctionnement TRANSDEV	42
14.1.	TUB : un réseau qui bénéficie d'assistances locales et nationales	42
14.2.	STB, une société locale du groupe Transdev	42
14.3.	L'assistance technique de Transdev Alpes	43

1. Préambule

1.1. Synthèse de l'activité au plan local

Contexte local

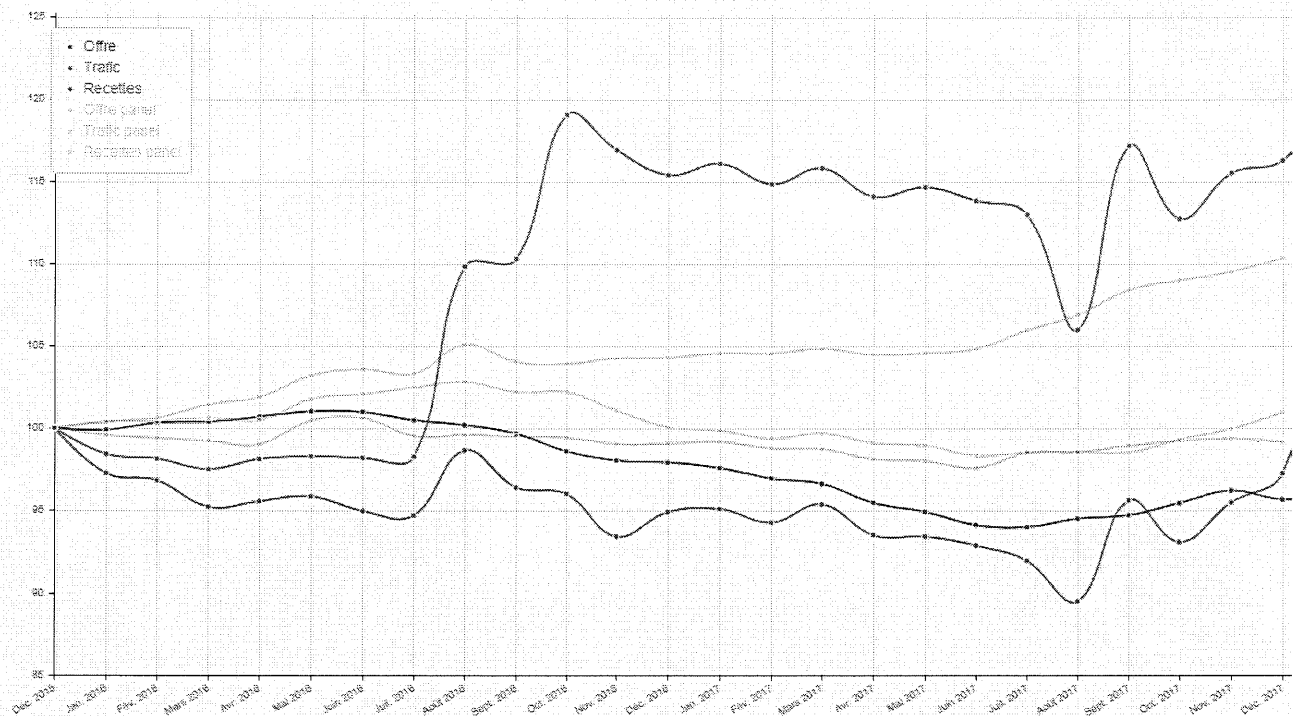
Dans un contexte national plus favorable, Briançon poursuit le développement de ses projets économiques, sociaux, culturels et sportifs. Le réseau doit composer avec les travaux, adapter ses itinéraires et gérer les retards occasionnés.

Le réseau TUB dans ces contextes

- Le réseau TUB connaît un accroissement de sa fréquentation.
- En proposant une offre constante toute l'année, le volume kilométrique est stable, influencé par les services spéciaux qui sont faits tout au long de l'année pour accompagner les animations de la ville (fête de la musique, fête médiévale...) ou par des déviations de lignes du fait des travaux.
- L'augmentation de la fréquentation qui se poursuit
- Le gel des tarifs des abonnements scolaires continue d'impacter la recette HT/voyage

Synthèse

Evolution de l'offre - trafic - recettes sur 12 mois glissants
Base 100 en décembre 2015



1.2. Analyse et pistes de progrès envisagées pour l'avenir

- Etudier la possibilité d'une extension sur la commune de Saint Chaffrey
- Améliorer l'aménagement des arrêts majeurs du réseau

2. Rappel des éléments du contrat de Délégation de Service Public (DSP)

2.1. Organisation de la DSP

- Une autorité organisatrice
La Ville de Briançon mandatée par deux autres communes intégrées au nouveau ressort territorial de près de 14 000 habitants
- Un exploitant local
La Société des transports Briançonnais (STB), filiale de Transdev
- Un contrat de 12 ans
1 avril 2010 – 31 mars 2022
- Un réseau structuré
 - 4 lignes de bus dont une ligne entièrement et exclusivement dédiée à la desserte Dimanche et jours fériés
 - 4 services TAD
 - Une ligne Cyclo'Pouss saisonnière

2.2. Les objectifs de la DSP actuelle

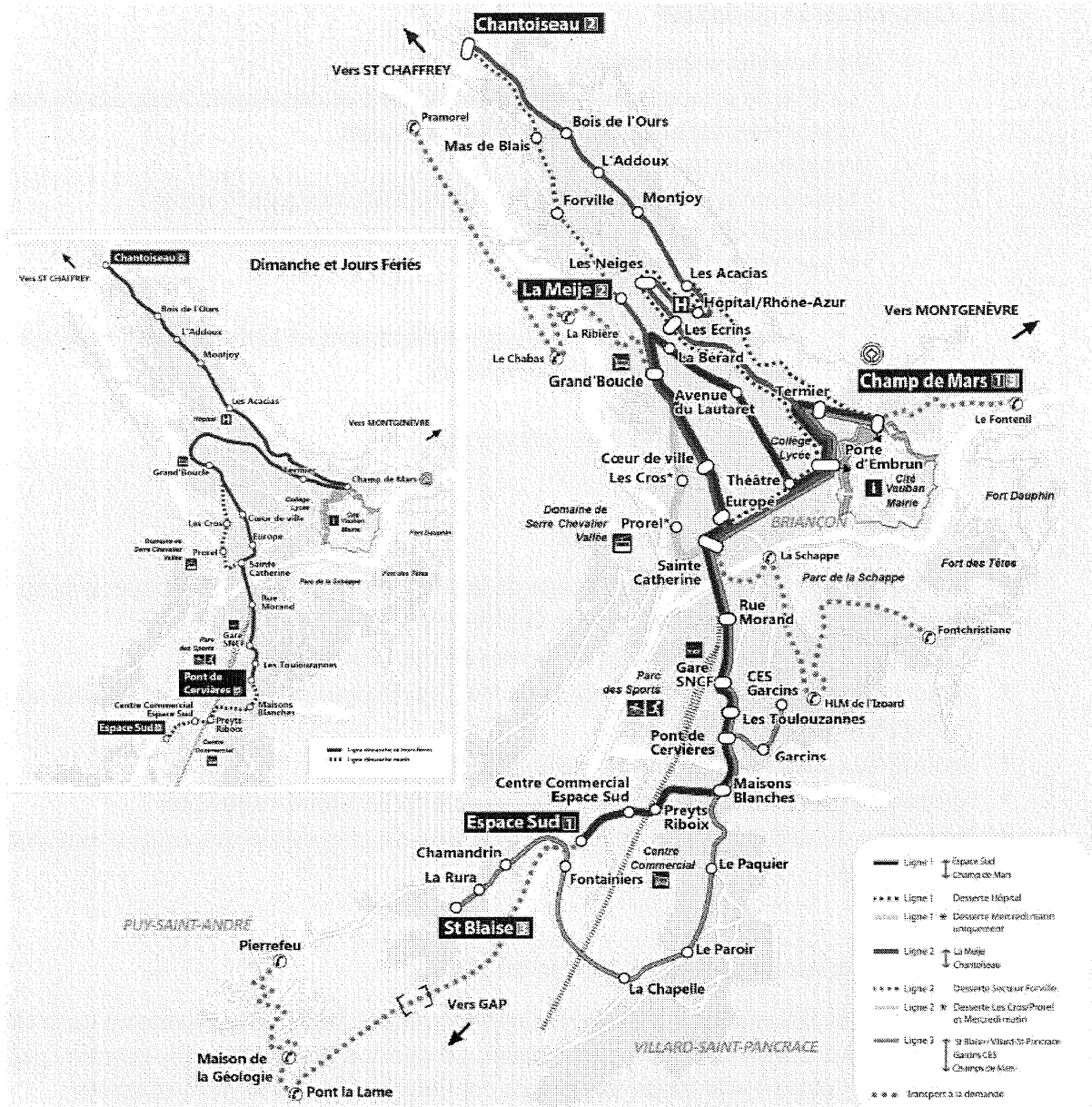
- Offrir une alternative crédible à l'usage de la voiture particulière et diminuer la pression de la circulation et du stationnement en Centre-ville
- Répondre aux meilleurs objectifs en termes de dépollution des gaz
- Rendre accessibles tous les véhicules aux PMR, idem pour site internet et serveur vocal 24/24 (loi 02/2005)
- Assurer aux passagers des bus le meilleur confort possible
- Proposer une desserte équilibrée de l'ensemble du territoire communal
- Réduction du déficit d'exploitation par recherche d'optimisation des coûts d'exploitation et des recettes

2.3. Les réponses de STB dans l'offre de 2010

- Un réseau organisé autour de 4 lignes, desservant tous les pôles générateurs de la ville, avec une ligne diamétrale et deux lignes radiales. La valorisation des services existants pour la liaison ville haute – ville basse, permet de communiquer sur une offre existante satisfaisante, sans créer de navette spécifique.
- Les dessertes étendues développées dans le précédent contrat, les nouvelles proposées et la modification du calendrier de fonctionnement, rendent le réseau encore plus clair et plus attractif.
- Un parc aux normes environnementales et accessible PMR
- Une démarche qualité suivie et contrôlée

3. L'actualité du réseau en 2017

3.1. La modification des lignes 2 et 3



Pour mieux répondre à la demande de la clientèle, la ligne 2 a été entièrement revue. Elle est simplifiée dans son fonctionnement, avec un itinéraire en boucle dans un sens le matin et dans l'autre l'après-midi ; la lecture en est également plus aisée. Ces modifications ont permis par ailleurs de répondre favorablement aux demandes de dessertes pour les scolaires sur le secteur Mas de Blais Fortville, Prorel et Cros à nouveau desservis, et d'améliorer la desserte de l'hôpital avec un passage toutes les demies heures (à l'heure précédemment). Le corollaire de cette amélioration a été la suppression des 3 dessertes matinales de l'hôpital assurées par la ligne 1 ; elle dessert ainsi désormais tous ses arrêts, tout au long de la journée.

Concernant la ligne 3, afin de répondre aux demandes de dessertes de 13 h des établissements scolaires (entrée et sortie), un aller-retour supplémentaire a été proposé (départ 12h30 de Saint Blaise et 13h05 du Champ de Mars).

Les horaires du TAD du secteur de Puy Saint André ont été modifiés suite à l'enquête réalisée en mai 2017 et le terminus prolongé jusqu'au centre-ville de Briançon, à l'arrêt Saint Catherine.

• La nouvelle ligne 3

Du lundi au samedi

ligne 3

ST BLAISE >> VILLARD >> CES GARCINS >> CHAMP DE MARS

SAINT BLAISE	7:24	8:25	9:25	10:25	11:42	12:30	13:29	14:25	15:40	16:47	17:42	18:42
LA RUBA	7:25	8:25	9:25	10:25	11:42	12:30	13:29	14:25	15:40	16:47	17:42	18:42
CHAMANDRIN	7:26	8:26	9:26	10:26	11:43	12:31	13:30	14:26	15:41	16:48	17:43	18:43
FONTAINIERS	7:27	8:27	9:27	10:27	11:44	12:32	13:31	14:27	15:42	16:49	17:44	18:44
LA CHAPELLE	7:29	8:29	9:29	10:29	11:46	12:34	13:33	14:29	15:44	16:51	17:46	18:46
LE PAROIR	7:31	8:31	9:31	10:31	11:48	12:36	13:35	14:31	15:46	16:53	17:48	18:48
LE PAQUIER	7:33	8:33	9:33	10:33	11:50	12:38	13:37	14:33	15:48	16:55	17:50	18:50
MAISONS BLANCHES	ND*	8:35	9:35	10:35	11:52	12:40	13:39	14:35	15:50	16:57	17:52	18:52
GARCINS	-	8:36	9:36	10:36	-	12:41	13:40	14:36	15:51	-	-	-
CES GARCINS	-	8:37	9:37	10:37	-	12:42	13:41	14:37	15:52	-	-	-
GARCINS	-	8:37	9:37	10:37	-	12:42	13:41	14:37	15:52	-	-	-
PONT DE CERVIERES	7:36	8:38	9:38	10:38	11:53	12:43	13:42	14:38	15:53	16:58	17:53	18:53
LES TOULOUZANNES	7:37	8:39	9:39	10:39	11:54	12:44	13:43	14:39	15:54	16:59	17:54	18:54
GARE SNCF	7:38	8:40	9:40	10:40	11:55	12:45	13:44	14:40	15:55	17:00	17:55	18:55
RUE MORAND	7:39	8:41	9:41	10:41	11:56	12:46	13:45	14:41	15:56	17:01	17:56	18:56
SAINTE CATHERINE	7:40	8:42	9:42	10:42	11:57	12:47	13:46	14:42	15:57	17:02	17:57	18:57
PORTE D'EMBERUN	7:42	8:44	9:44	10:44	11:59	12:49	13:48	14:44	15:59	17:04	17:59	18:59
TERMIER	7:43	8:45	9:45	10:45	12:00	12:50	13:49	14:45	16:00	17:05	18:00	19:00
CHAMP DE MARS	7:48	8:50	9:50	10:50	12:05	12:55	13:54	14:50	16:05	17:10	18:05	19:05

*ND (Non Desservi) : prendre le bus de la ligne 1

Du lundi au samedi

ligne 3

CHAMP DE MARS >> CES GARCINS >> VILLARD >> ST BLAISE

CHAMP DE MARS	7:58	8:58	9:55	10:50	12:05	13:05	13:58	15:10	16:10	17:10	18:10	19:15
TERMIER	7:59	8:59	9:56	10:51	12:06	13:06	13:59	15:11	16:11	17:11	18:11	19:14
PORTE D'EMBERUN	8:00	9:00	9:57	10:52	12:07	13:07	14:00	15:12	16:12	17:12	18:12	19:15
SAINTE CATHERINE	8:02	9:02	9:59	10:54	12:09	13:09	14:02	15:14	16:14	17:14	18:14	19:17
RUE MORAND	8:03	9:03	10:00	10:55	12:10	13:10	14:03	15:15	16:15	17:15	18:15	19:18
GARE SNCF	8:04	9:04	10:01	10:56	12:11	13:11	14:04	15:16	16:16	17:16	18:16	19:19
LES TOULOUZANNES	8:05	9:05	10:02	10:57	12:12	13:12	14:05	15:17	16:17	17:17	18:17	19:20
PONT DE CERVIERES	8:06	9:06	10:03	10:58	12:13	13:13	14:06	15:18	16:18	17:18	18:18	19:21
GARCINS	-	-	10:03	11:08	12:13	-	-	15:18	16:18	17:18	18:18	-
CES GARCINS	-	-	10:05	11:20	12:15	-	-	15:20	16:20	17:20	18:20	-
GARCINS	-	-	10:05	11:20	12:15	-	-	15:20	16:20	17:20	18:20	-
PONT DE CERVIERES	8:06	9:06	10:06	11:21	12:16	13:13	14:06	15:21	16:21	17:21	18:21	19:21
MAISONS BLANCHES	8:07	9:07	10:07	11:22	12:17	13:14	14:07	15:22	16:22	17:22	18:22	19:22
LE PAQUIER	8:09	9:09	10:09	11:24	12:19	13:16	14:09	15:24	16:24	17:24	18:24	19:24
LE PAROIR	8:11	9:11	10:11	11:26	12:21	13:18	14:11	15:26	16:26	17:26	18:26	19:26
LA CHAPELLE	8:13	9:13	10:13	11:28	12:23	13:20	14:13	15:28	16:28	17:28	18:28	19:28
FONTAINIERS	8:15	9:15	10:15	11:30	12:25	13:22	14:15	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30
CHAMANDRIN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LA RUBA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SAINT BLAISE	8:20	9:20	10:20	11:35	12:30	13:27	14:20	15:35	16:35	17:35	18:35	-

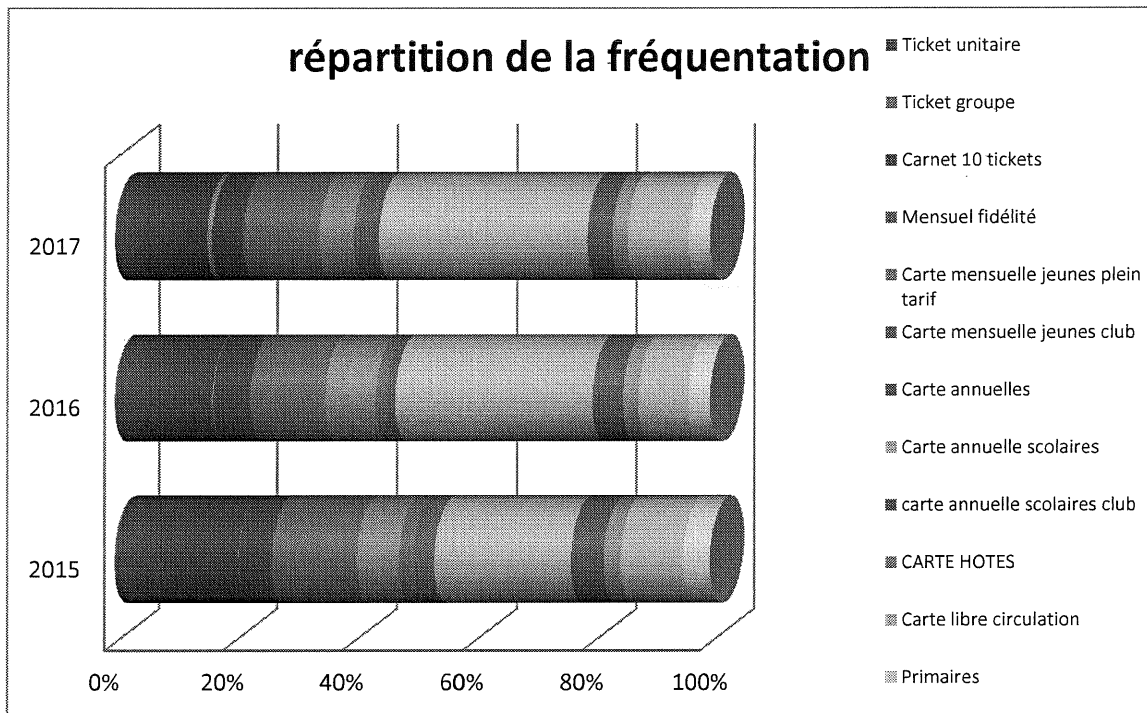
point de correspondance avec les autres lignes du réseau Nos horaires, établis avec précision, restent cependant soumis aux aléas de la circulation.

Sur Puy Saint André, le réseau est prolongé via le service de transport à la demande, proposé du lundi au samedi, à raison de 8 trajets/jour.

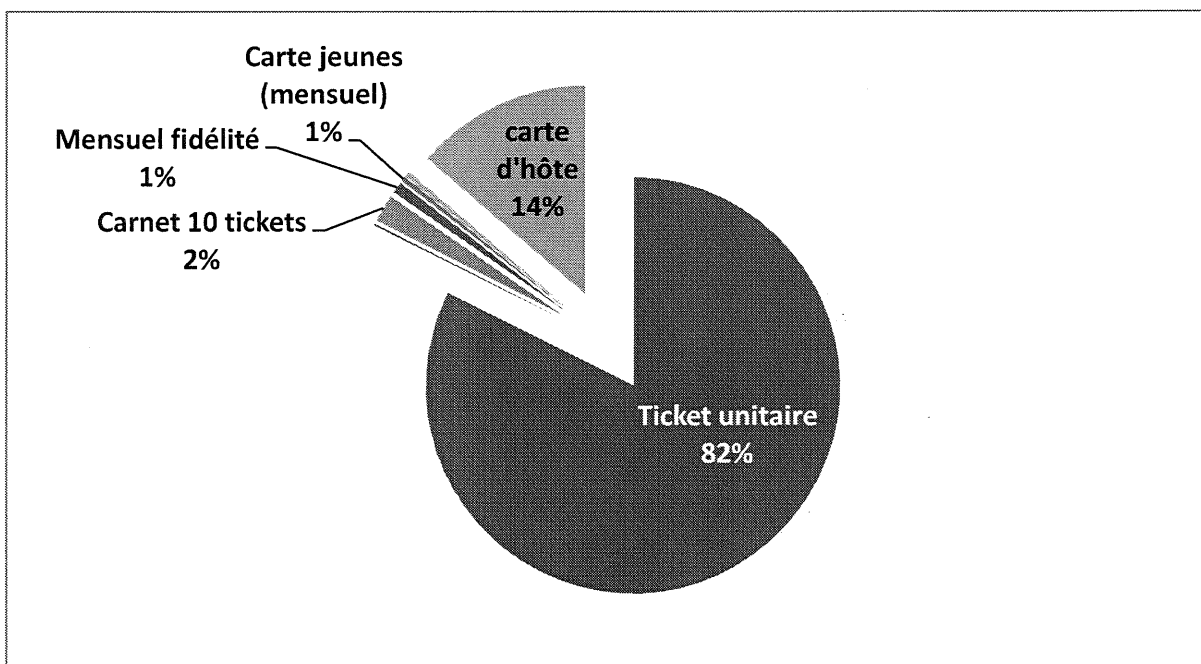
		PUY ST ANDRÉ & PONT LA LAME				
CORRESPONDANCES		SAINTE CATHERINE	07:15	11:15	13:40	18:15
		ESPACE SUD	07:20	11:20	13:45	18:20
		PONT LA LAME	07:23	11:23	13:48	18:23
		MAISON DE LA GÉOLOGIE	07:24	11:24	13:49	18:24
		PIERREFEU	07:26	11:26	13:51	18:26
		PIERREFEU	07:30	10:10	13:55	18:03
		MAISON DE LA GÉOLOGIE	07:32	10:12	13:57	18:05
		PONT LA LAME	07:33	10:13	13:58	18:06
		ESPACE SUD	07:36	10:16	14:01	18:09
		SAINTE CATHERINE	07:41	10:21	14:06	18:14

4. Les chiffres clés de l'année 2017

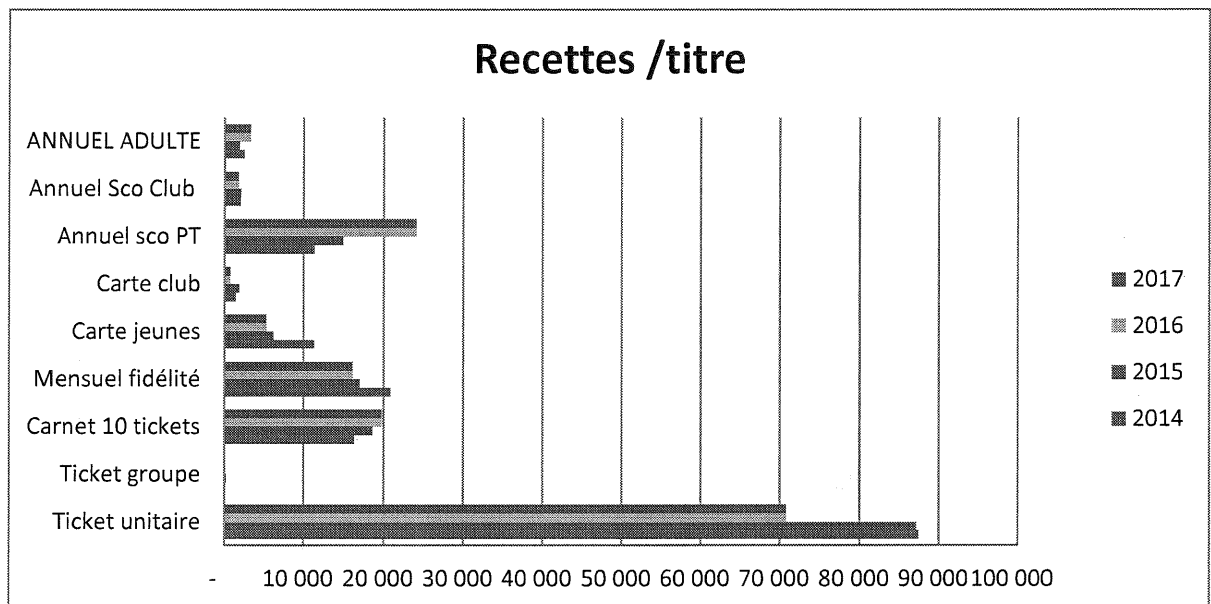
4.1. Une fréquentation qui continue d'augmenter (458 203 voyages) +2 %/2016



4.2. Répartition des titres vendus



4.3. Des recettes HT des titres commerciaux en baisse (-2 %)

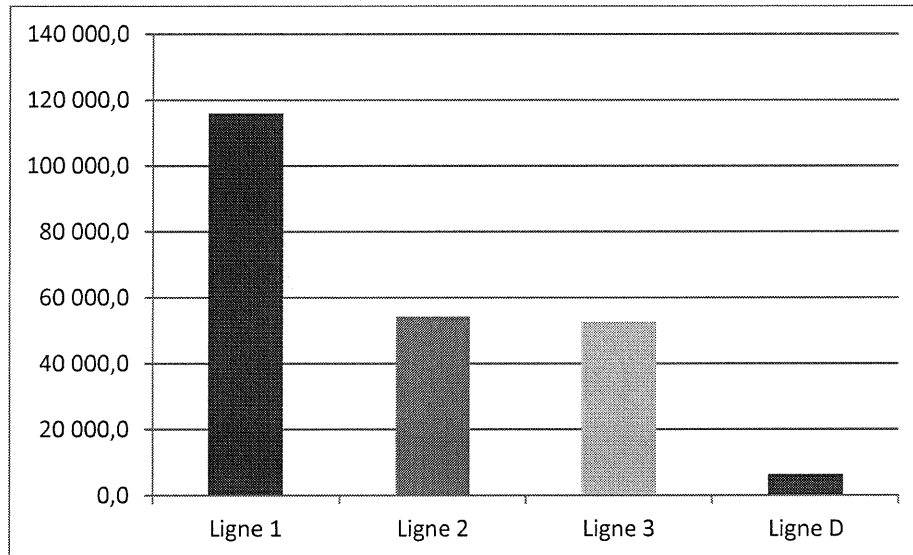


Toutefois la recette totale (y compris facturations titres gratuits) augmente de +2 %

4.4. une offre kilométrique modifiée avec l'extension du réseau :

- 229 985 km

Répartition de l'offre kilométrique par ligne



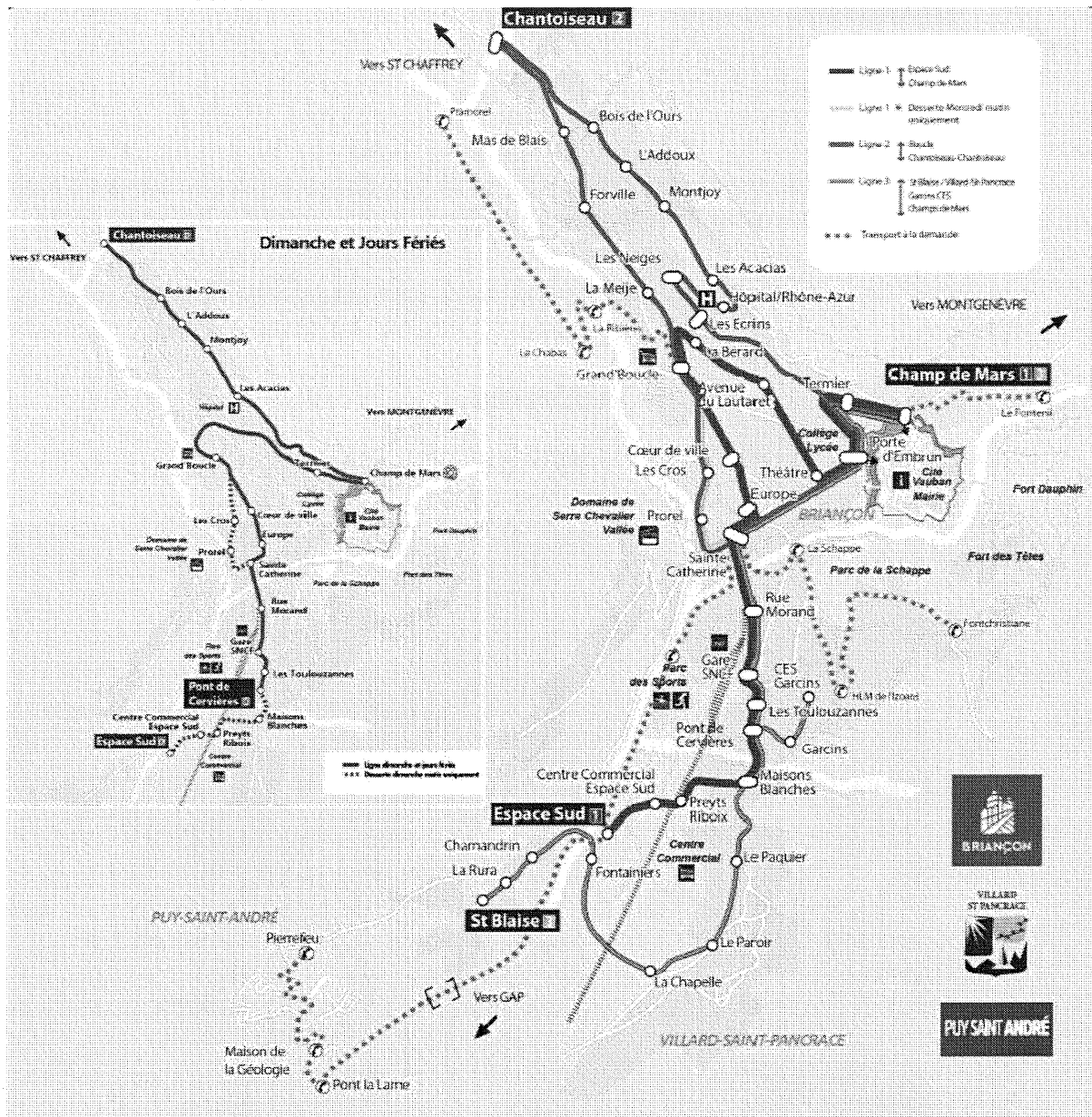
4.5. Nombre de véhicules et âge moyen du parc :

- 5 véhicules standards dont un bus de réserve
- Une moyenne d'âge 4,54 ans (hors véhicule de réserve)

4.6. Jours de grève et de neige

- Zéro jour de grève
- Cinq journées de plan neige :
 - le 10/12/2016 = 14h à 17h30
 - le 11/12 et 12/12 : journée
 - le 14/12 et 15/12 : journée

- Au 30 octobre 2017, le plan évolue avec la ligne 2 qui fonctionne désormais en boucle



- La ligne 1, ligne structurante du réseau, est cadencée à 25 minutes. Elle rétablit l'équilibre de dessertes entre le nord et le sud de la commune de Briançon. Elle dessert tous les pôles générateurs de la ville.
 - Deux lignes secondaires complètent le maillage territorial :
- Jusqu'au 29 octobre,
 - la ligne 2 dessert le nord de la commune de Briançon, toute la zone climatique et le lycée/collège Vauban, avec une fréquence variant entre 30 et 60 minutes selon les périodes horaires. Elle a également un rôle de rabattement vers la ligne 1 pour assurer la liaison avec le sud de la ville et le collège des Garcins.
 - La ligne 3 dessert le sud de la commune et celle de Villard Saint Pancrace, avec une fréquence de 60 minutes. Elle assure la liaison avec le nord de la ville (Lycée, Champ de Mars) et les correspondances avec la ligne 2 pour permettre aux habitants de Villard et Puy Saint André de rejoindre l'hôpital et la zone climatique.
- A partir du 30 octobre,
 - La ligne 2 est revue pour simplifier sa lecture et son fonctionnement, avec un itinéraire en boucle, dans un sens le matin et dans l'autre l'après-midi. Ces modifications ont permis par ailleurs de répondre favorablement aux demandes de dessertes pour les scolaires sur les secteurs Mas de Blais/Fortville, Prorel et Cros à nouveau desservis, et d'améliorer la desserte de l'hôpital avec un passage toutes les demies heures (à l'heure précédemment)
 - La ligne 3 propose désormais, afin de répondre aux demandes de dessertes pour 13 h des établissements scolaires (entrée et sortie), un aller-retour supplémentaire a été proposé (départ 12h30 de Saint Blaise et 13h05 du Champ de Mars.

Ligne	Terminus	Jours de fonctionnement	Nb de course/ jour	Fréquence
Ligne 1	ESPACE SUD <> CHAMP DE MARS	Du lundi au samedi	62	25 min
Ligne 2	CHANTOISEAU <> CHANTOISEAU	Du lundi au samedi	26	30 mn
Ligne 3	CHAMP DE MARS <> PONT DE CERVIERES <> VILLARD ST PANCRACE <> ST BLAISE	Du lundi au samedi	24	60 mn
Ligne D	ESPACE SUD <> PONT DE CERVIERES <> CHANTOISEAU	Dimanche et fériés	12	60 min de 09h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30
		TOTAL	122	

5.2. TAD (Transport à la demande) : Un service de transport à la demande augmenté

- Le service de Transport à la demande est désormais ouvert du lundi au samedi à raison de 8 trajets/jour en moyenne.
- 5 lignes virtuelles sont proposées :
 - Puy Saint André <> Pont de la Durance prolongement à Ste Catherine
 - Champ de Mars <> Le Fontenil
 - Europe <> Fontchristianne
 - Grand' Boucle <> Pramorel
 - Ste Catherine <> parc des Sports

Ce nouveau système de TAD mis en place en juillet 2016 commence à porter ses fruits puisque 53 trajets ont été effectués en 2017. Le service est principalement déclenché sur le secteur de Fontchristianne, à raison de deux ou trois clients habitués.

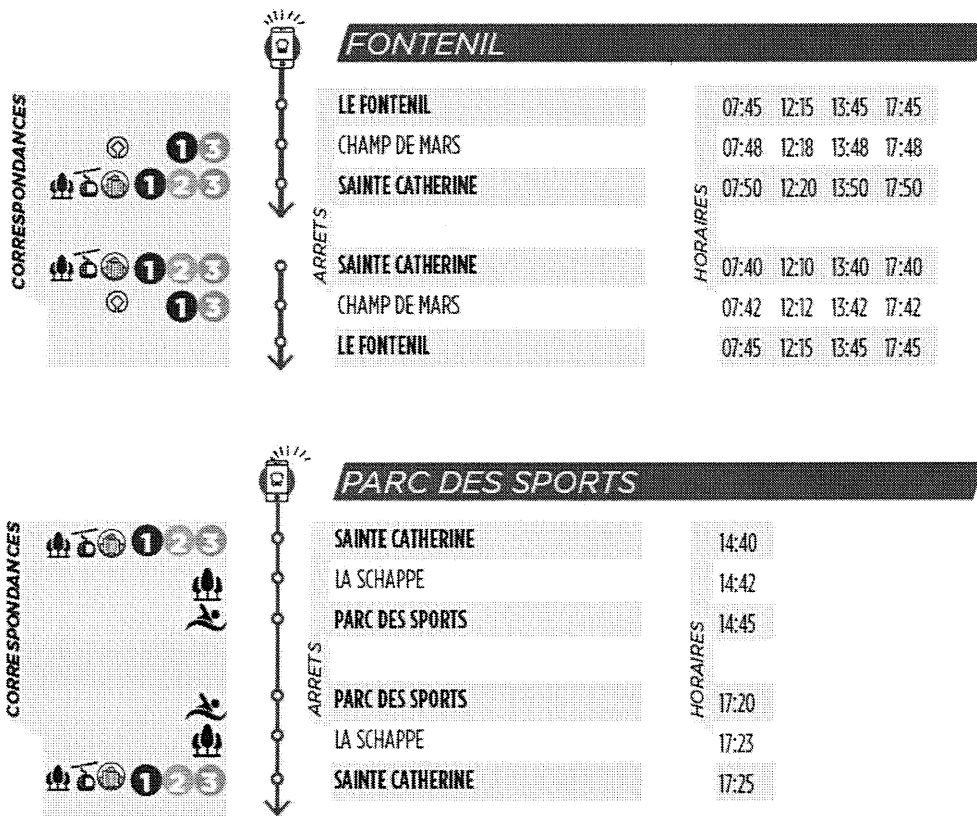
FREQUENTATION TAD 2017	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL
PUY ST ANDRE ALLER												1	1
PUY ST ANDRE RETOUR													
PRAMOREL ALLER RETOUR													
FONTENIL ALLER RETOUR												4	4
FONTCHRISTIANNE ALLER RETOUR							6	18	19	3	1	1	48
													53

- Au 30 octobre 2017, sur le secteur de Puy Saint André, l'itinéraire a été prolongé jusqu'au centre-ville de Briançon, à l'arrêt Saint Catherine.

CORRESPONDANCES		PUY ST ANDRÉ & PONT LA LAME	
 	1 2 3 1 3	1 2 3 1 3	SAINTE CATHERINE 07:15 11:15 13:40 18:15 ESPACE SUD 07:20 11:20 13:45 18:20 PONT LA LAME 07:23 11:23 13:48 18:23 ARRETS MAISON DE LA GÉOLOGIE 07:24 11:24 13:49 18:24 PIERREFEU 07:26 11:26 13:51 18:26 PIERREFEU 07:30 10:10 13:55 18:03 MAISON DE LA GÉOLOGIE 07:32 10:12 13:57 18:05 PONT LA LAME 07:33 10:13 13:58 18:06 ESPACE SUD 07:36 10:16 14:01 18:09 SAINTE CATHERINE 07:41 10:21 14:06 18:14

CORRESPONDANCES		FONTCHRISTIANE	
 	1 2 3 1 3	1 2 3 1 3	FONTCHRISTIANE 07:35 12:05 13:35 17:35 HLM DE L'IZOARD 07:38 12:08 13:38 17:38 LA SCHAPPE 07:39 12:09 13:39 17:39 ARRETS SAINTE CATHERINE 07:40 12:10 13:40 17:40 SAINTE CATHERINE 07:30 12:00 13:30 17:30 LA SCHAPPE 07:31 12:01 13:31 17:31 HLM DE L'IZOARD 07:32 12:02 13:32 17:32 FONTCHRISTIANE 07:35 12:05 13:35 17:35

CORRESPONDANCES		PRAMOREL	
 	1 2 1 2 3	1 2 3 1 2	PRAMOREL 08:25 12:55 14:25 18:25 LE CHABAS 08:29 12:59 14:29 18:29 LA RIBIÈRE 08:31 13:01 14:31 18:31 ARRETS GRAND' BOUCLE 08:32 13:02 14:32 18:32 SAINTE CATHERINE 08:35 13:05 14:35 18:35 SAINTE CATHERINE 08:10 12:40 14:10 18:15 GRAND' BOUCLE 08:13 12:43 14:13 18:18 LA RIBIÈRE 08:14 12:44 14:14 18:19 LE CHABAS 08:16 12:46 14:16 18:21 PRAMOREL 08:20 12:50 14:20 18:25



5.3. Le cyclo'POUSS 2017

Description du service Cyclo'POUSS :

- service de transport de passagers à vélo
- Intégré aux Transports Urbains Briançonnais
- 1 ou 2 Cyclotaxis - 30 heures / semaine
- Conditions d'accès à bord : billetterie TUB et carte d'hôtes
- 1 seule période en 2017 : Été
- Un itinéraire identique à chaque fois

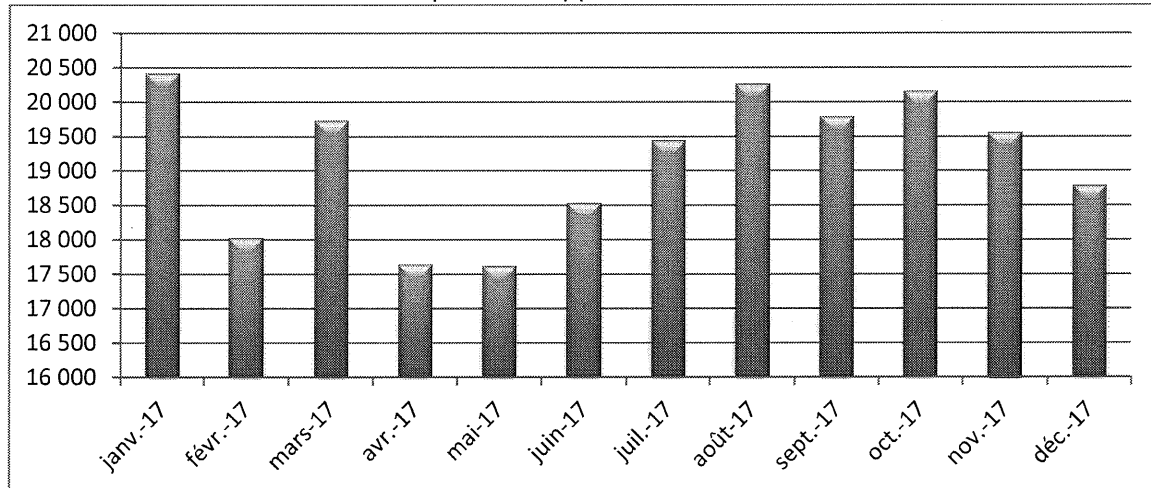
La ligne du Cyclo'POUSS



5.4. L'offre kilométrique : 229 985 kms parcourus en 2017

Le niveau de service est globalement constant toute l'année ; les variations mensuelles s'expliquent notamment par :

- le nombre de dimanche et jours fériés certains mois
- les kilomètres générés pour la maintenance / réparation.
- la réalisation de services spéciaux supplémentaires.



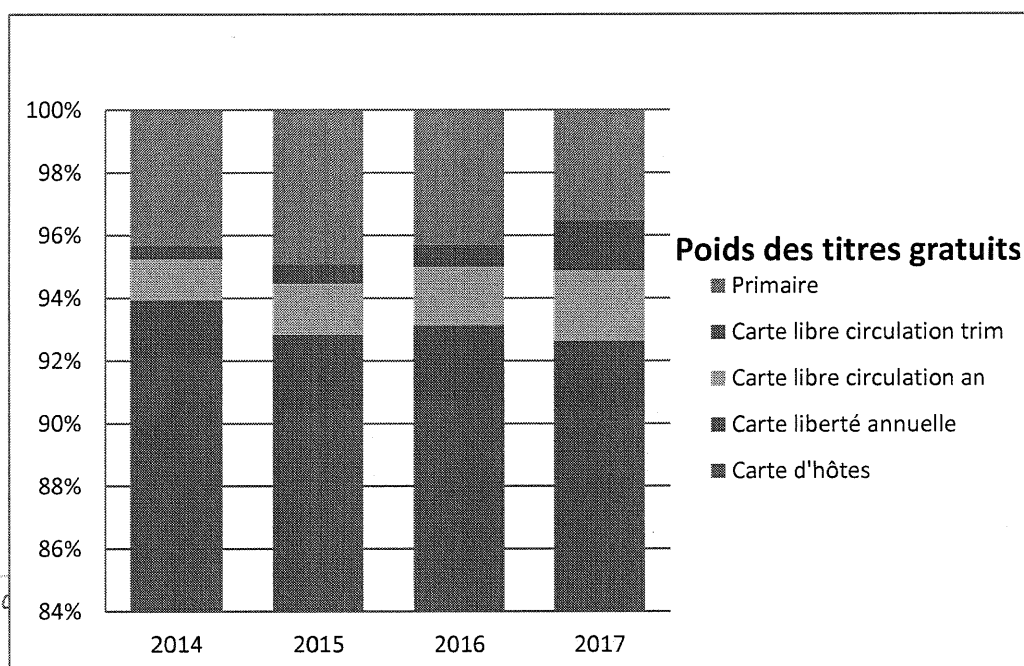
6. L'activité commerciale

6.1. Les titres vendus

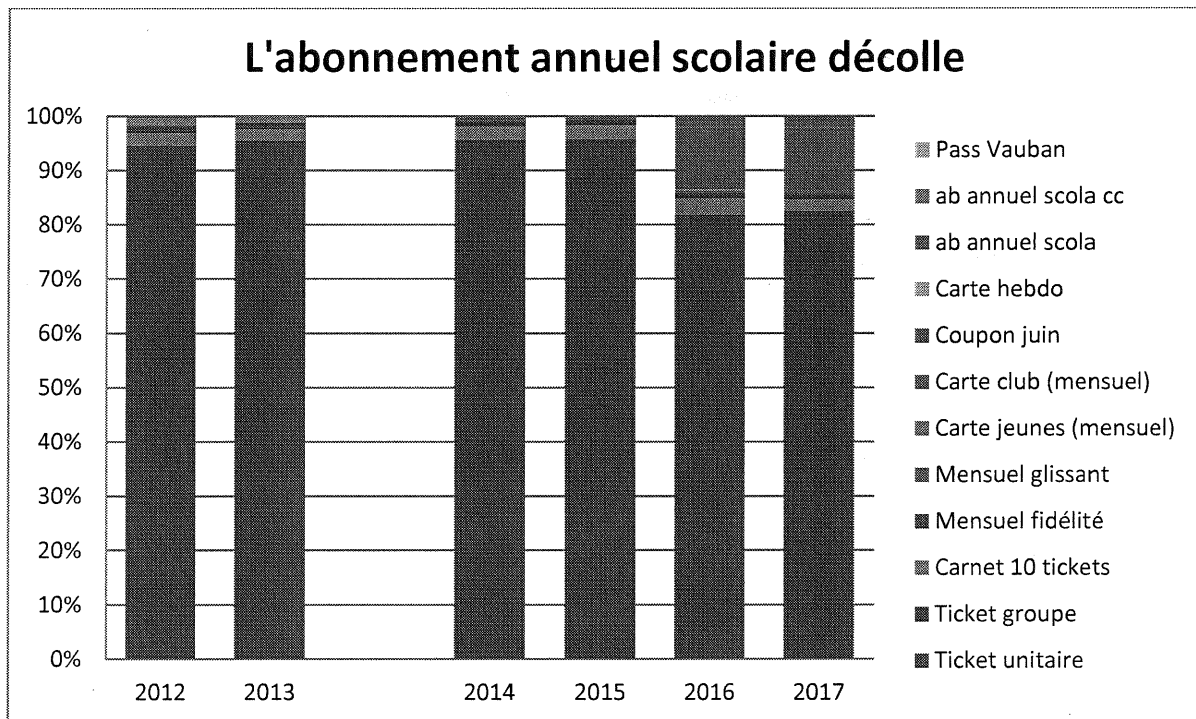
a. Nombre de titres vendus

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ticket unitaire	100 010	118 224	101112	92478	72099	70883
Ticket groupe	291	314	200	377	123	125
Carnet 10 tickets	2 452	2 659	2563	2497	2841	1840
Mensuel fidélité	1 328	1 377	1077	855	750	773
Mensuel glissant	141	1				
Carte jeunes (mensuel)	1 439	1 369	726	418	509	347
Carte club (mensuel)	195	71	131	149	98	65
Coupon juin	110	0				
Carte hebdo	9	0				
ab annuel scolaire		27	100	128	185	198
ab annuel scolaire cc		13	28	31	29	24
Pass Vauban		52	14	17	8	16

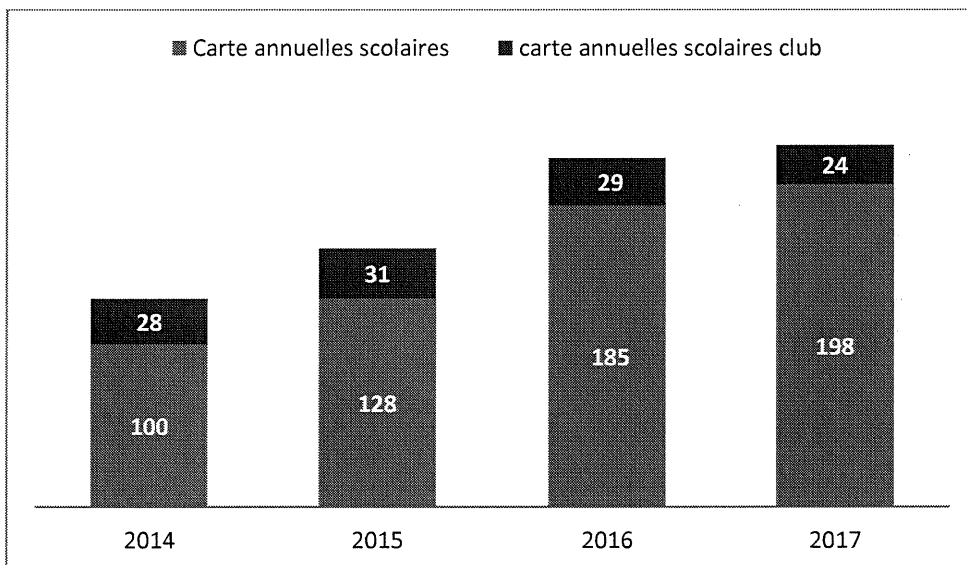
	2014	2015	2016	2017
Carte d'hôtes	16126	12723	11 754	11 701
Carte liberté annuelle	326	337	310	288
Carte libre circulation an	227	229	239	287
Carte libre circulation trim	76	87	90	207
primaires	757	693	558	457



b. Poids de chaque titre commercial



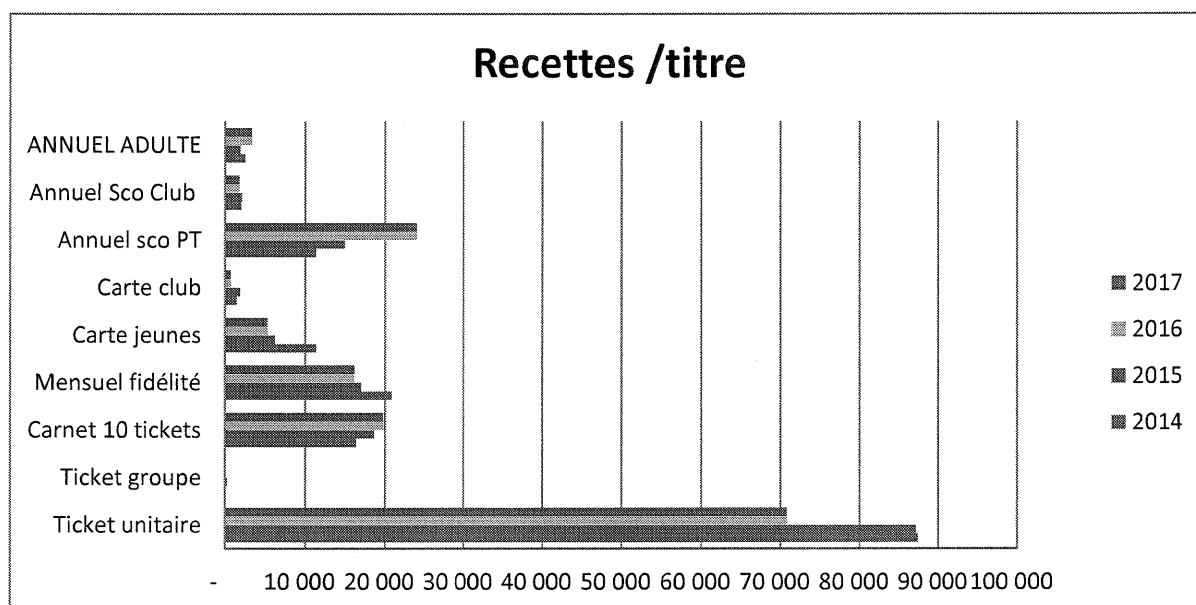
■ Zoom Annuels scolaires



7. La recette billetterie (€HT)

issue de caisse.net

	2014	2015	2016	2017
Ticket unitaire	87 464	87 194	72 099	70 883
Ticket groupe	155	292	101	159
Carnet 10 tickets	16 382	18 637	22 618	19 786
Mensuel fidélité	20 894	17 033	15 682	16 786
Carte jeunes	11 358	6 236	7 866	5 363
Carte club	1 485	1 871	1 114	739
Annuel sco PT	11 375	14 960	22 258	24 109
Annuel Sco Club	2 013	2 133	2 013	1 789
ANNUEL ADULTE	2 545	1 927	1 673	3 345
total	153 671	150 284	145 423	142 335



8. La fréquentation du réseau

8.1. Rappel des clés de mobilité

Le nombre global de voyages est basé sur une estimation forfaitaire à partir des ventes.
L'application de cette règle reste inchangée pour les titres « historiques » soit :

Nom du titre	Mobilité associée
Ticket unitaire	1 voyage
TU tarif groupe	1 voyage
Titre 10 voyages	10 voyages
mens. adulte	75 voyages par mois
mens. jeune plein tarif	75 voyages par mois
mens. jeune club tarif réduit	75 voyages par mois
Carte annuelle adulte	900 voyages par an
Carte annuelle scolaire	800 voyages par an

8.2. Nombre total de voyages/ titre :

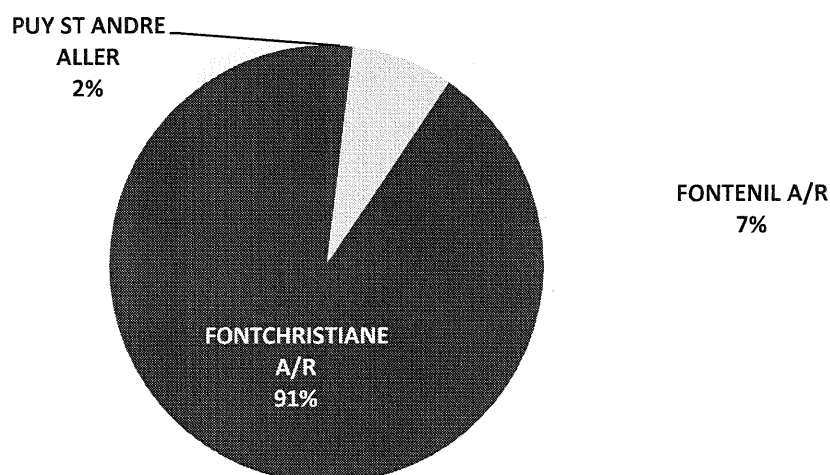
Année	2014	2015	2016	2017
Ticket unitaire	101 112*	92 478	72 747**	71 518**
Ticket groupe	200	377	808	3 915
Carnet 10 tickets	25 630	24 970	28 186	24 066
Mensuel fidélité	80 775	64 125	56 250	57 975
Carte mensuelle jeunes plein tarif	54 450	31 350	38 175	26 175
Carte mensuelle jeunes club	9 825	11 175	7 350	4 875
Carte annuelles	12 600	15 300	7 200	14 400
Carte annuelles scolaires	80 000	102 400	148 000	158 400
carte annuelles scolaires club	22 400	24 800	23 200	19 200
Fréquentation titres commerciaux	386 992	366 974	381 916	382 661
CARTE HOTES	-*	12 723	11 754	11 804
Carte libre circulation	42 772	47 124	37 695	47 058
Primaires	22 710	20 790	16 740	16 680
fréquentation totale	452 474	447 612	448 105	458 203

*cartes d'hôtes intégrées : 16 126 voyages en 2014

**comprend les titres journée de la mobilité et ticket A/R (soit 654 voy.)

8.3. Fréquentation TAD

Les recettes provenant de ce service sont noyées dans les recettes générales du service. La clientèle qui utilise le TAD possède essentiellement une carte de libre circulation.



En 2017, 53 personnes ont été transportées. La quasi-totalité des déplacements a été faite entre Fontchristiane et Sainte Catherine. Une nouveauté puisque l'année précédente les déclenchements étaient essentiellement sur le secteur du Fontenil.

La fréquentation reste faible, malgré la nouvelle offre et les campagnes de communication.

8.4. Fréquentation du dimanche

Une campagne de comptage a été menée sur 22 dimanches et jours fériés en 2017, afin d'apprécier la fréquentation sur la ligne proposée ces jours-là.

En moyenne, sur le circuit Espace Sud – Chantoiseau, 52 personnes empruntent le bus le matin contre seulement 19 personnes faisant le trajet inverse. L'après-midi, 25 personnes empruntent le bus dans le sens Pont de Cervières - Chantoiseau et 12 dans l'autre sens.

8.5. Fréquentation CycloPOuss

Trois semaines de fonctionnement en 2017, du 10 juillet au 4 août 2017.

Le nombre de clients transportés est de 840 pour cette année 2017, avec 4 jours forts lors de l'Etape du Tour et le Tour de France.

8.6. Les autres services spéciaux : effectués gratuitement par STB

a. Fête de la musique

- Service gratuit pour la clientèle entre 20h00 et Minuit.
- 216 personnes transportées

b. Feu d'artifice 14 juillet

- Service gratuit pour la clientèle entre 21h00 et minuit
- 384 personnes transportées

c. Fête médiévale 1 et 2 juillet 2017

En journée, de 10h à 19h30, départ toutes les 30 minutes depuis l'arrêt Parc des Sports. Il emprunte l'itinéraire suivant :

- Parc des Sports
- Rond Point du Queyras (celui aux pieds de la route de l'Izoard, près du parc de la Schappe)*
- Pont de la DDE
- Général de Gaulle
- Porte d'Embrun
- Champ de Mars

Toute la billetterie TUB est acceptée (ticket unitaire à 1€ - ticket groupe – tickets carnet - abonnements – cartes libre circulation - cartes d'hôtes)

En soirée, pour faciliter la vie des spectateurs, des navettes sont également proposées toutes les 30 minutes de 19h30 à minuit, entre les arrêts Parc des Sports et Champ de Mars, selon le même itinéraire qu'en journée. Le dernier départ du Champ de Mars a lieu à minuit. **Ces navettes nocturnes sont entièrement gratuites !**

■ **Fréquentation enregistrée :**

- samedi jour (navette payante): 193 personnes (contre 166 personnes en 2016)
- samedi soir (navette gratuite) : 238 personnes (contre 187 personnes en 2016)
- dimanche jour (navette payante) : 284 personnes (contre 168 personnes en 2016)

La forte implication de la nouvelle équipe organisant cette Fête médiévale (tant sur la promotion que la valorisation des transports en commun) a parfaitement porté ses fruits, nous permettant d'enregistrer des fréquentations records !

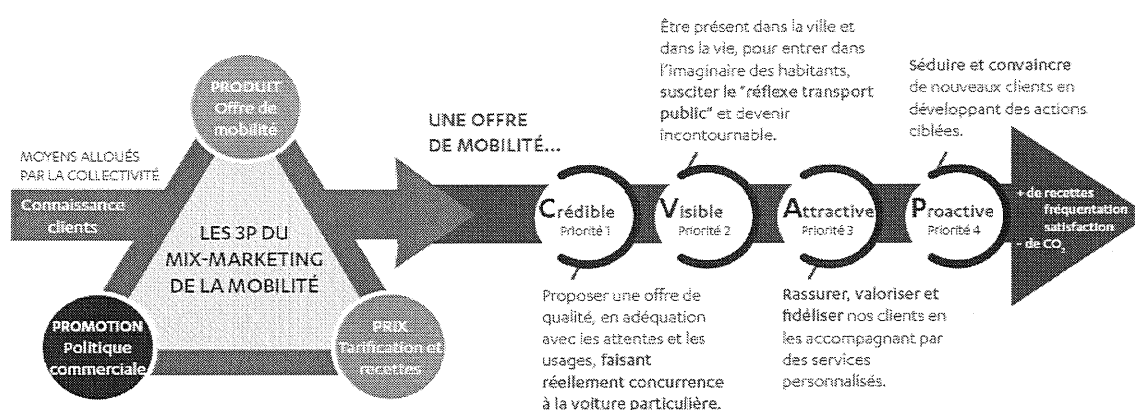
9. Le plan d'action marketing et communication

9.1. La démarche CVAP

Le plan marketing que nous proposons s'inscrit dans une **démarche globale**, développée par Transdev, qui vise à maximiser les résultats des réseaux à travers la synergie de quatre piliers fondamentaux : *Connaissance Clients, Offre & Territoires, Tarification & Distribution et Promotion & Commercialisation*.

Ce plan d'actions, hiérarchisé et priorisé, est le point d'appui du réseau TUB, chaque année du contrat, pour développer l'attractivité du service, activer une démarche de conquête clients efficace.

Cette méthodologie se traduit par le schéma suivant:



9.2. Le profil 2017 du réseau de Briançon

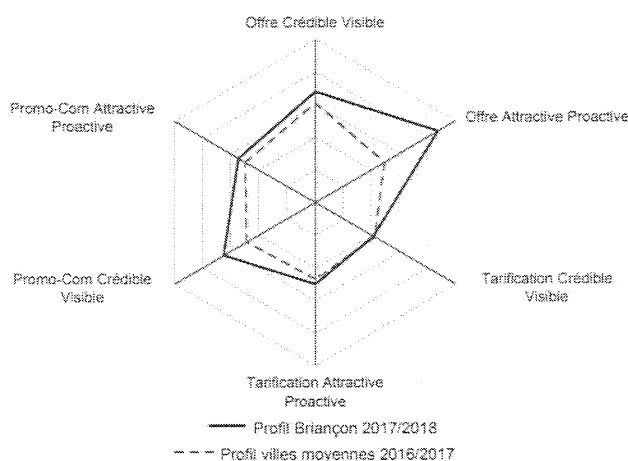
La démarche CVAP permet dans un premier temps de dresser le profil marketing du réseau. Une fois ce profil dressé et les leviers identifiés, il est possible de construire un plan d'actions afin de renforcer l'attractivité du réseau.

BRIANCON VILLES MOYENNES

Profil 2017/2018

Offre de transport	
Offre Crédible Visible	66% (61%)
Offre Attractive Proactive	86% (49%)
Politique Tarifaire	
Tarification Crédible Visible	41% (42%)
Tarification Attractive Proactive	60% (47%)
Politique commerciale	
Promo-Com Crédible Visible	65% (48%)
Promo-Com Attractive Proactive	54% (48%)
Indice Mix-Marketing	60% (49%)

Profil du réseau

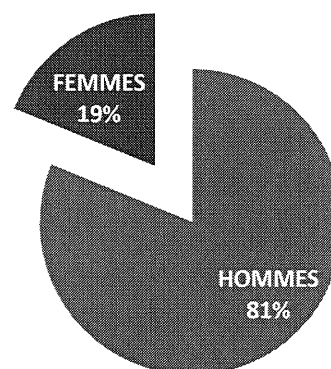
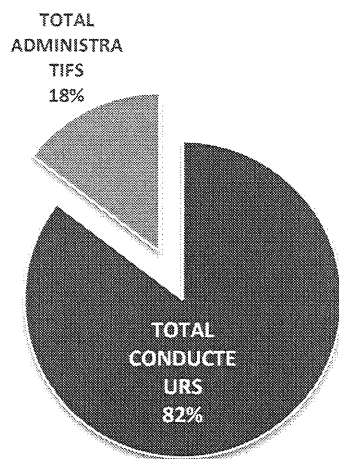
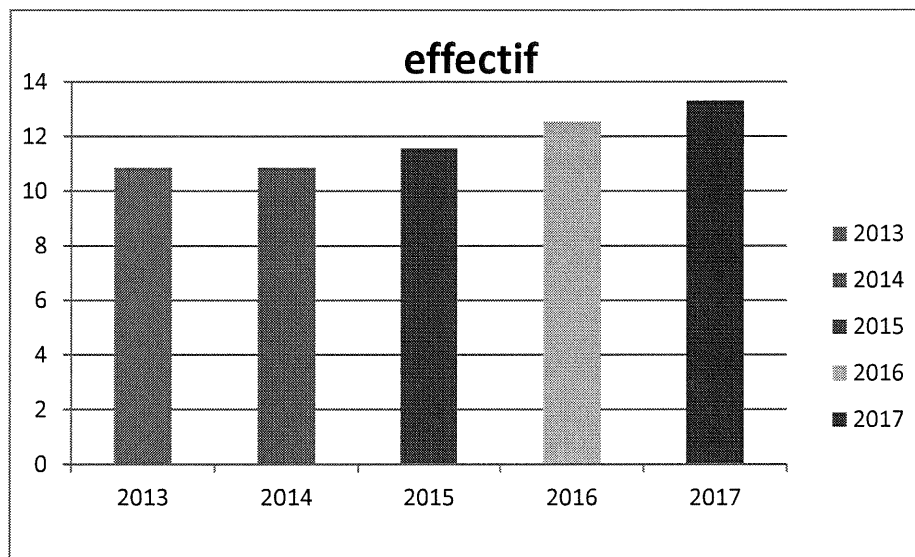


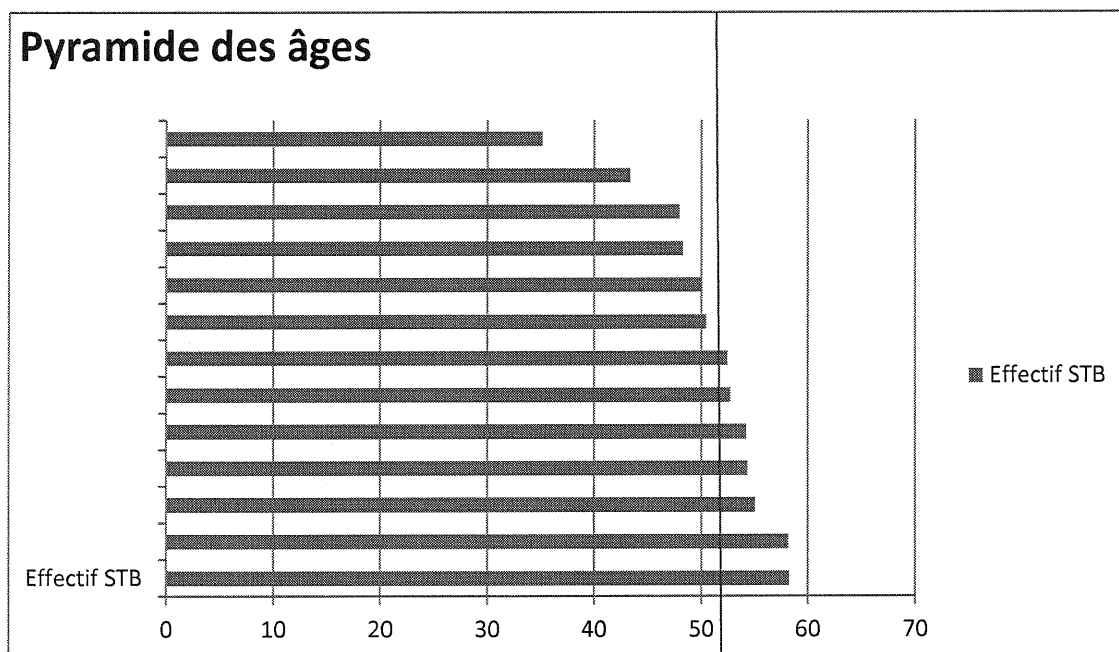
10. Les moyens humains et matériels

10.1. L'équipe STB

Au 31 Décembre 2017, l'effectif permanent de la STB se décompose ainsi :

- 10 conducteurs-receveurs
- 1 régulateur
- 2 agents « commercial/administratif » à temps partiel





L'effectif permanent STB est âgé de **50,80 ans** en moyenne.

L'ancienneté moyenne est de 7,2 ans. La fidélité des salariés à leur entreprise est une satisfaction.

a. Le personnel de conduite

- 9 conducteurs-receveurs à temps complet base 35h hebdomadaire
- 1 conducteur-receveur à temps partiel annualisé base 30h hebdomadaire

Ils assurent non seulement la conduite des bus, mais ont également un rôle commercial primordial auprès de la clientèle et rendent compte à leur encadrement des difficultés rencontrées (retards, travaux, ...) afin que ces derniers puissent agir pour assurer la continuité du service.

b. L'encadrement

- **Un régulateur**
 - Suivi quotidien de l'exploitation du réseau
 - Planification des services de conduite
 - Préparation des éléments de prépaie
 - Adaptation de l'exploitation aux aléas journaliers
 - Accueil commercial de la clientèle
 - Informations diverses sur le service urbain (horaires, tarifs,..)
 - Recueil et traitement d'observations, de réclamations éventuelles
 - *Ce service est effectué au guichet, par téléphone, messagerie électronique, courrier, fax*
 - Réalisation d'enquêtes interne sur la qualité de service
 - Produire les états de suivi des Kms réalisés et les fiches de suivi des contrôles périodiques

Il est assisté dans les missions par deux conducteurs, détachés une partie de leur temps de conduite pour les tâches suivantes :

- Maintien des arrêts au niveau de propreté et d'information requis
 - Entretien du relationnel avec les acteurs locaux, services techniques, fournisseurs,...
 - Tenue de la main courante concernant les événements et incidents éventuels
 - Conformité des prestations annexes à la conduite (prise de service, lavage,...)
 - Suivi de l'état des véhicules et des visites techniques périodiques
 - Maintenance et réparation de premier niveau sur les véhicules
- Contrôle, suivi du fonctionnement des véhicules et des équipements
 - Actualisation de fichiers liés à la maintenance et aux unités d'œuvre

■ **Un Directeur à temps partagé, mis à disposition par TRANSDEV ALPES,**

garant du respect de la convention ce qui se traduit par :

- La bonne exécution des services de transport et la satisfaction des clients voyageurs
- La restitution des éléments concernant la gestion économique de l'activité
- L'appui technique en apportant conseils et propositions pour la ville de Briançon

Ses fonctions s'exercent dans les domaines de :

- La gestion économique de l'activité dans le respect des objectifs budgétaires
- L'organisation du travail, l'emploi, la sécurité et la politique salariale
- L'application des règles et procédures en accord avec la législation
- L'animation de la vie de l'entreprise et la communication interne
- L'organisation des moyens de production, de la maintenance
- La gestion et le suivi des relations avec les prestataires sous-traitants
- L'action et la négociation commerciale de proximité

c. Le personnel administratif

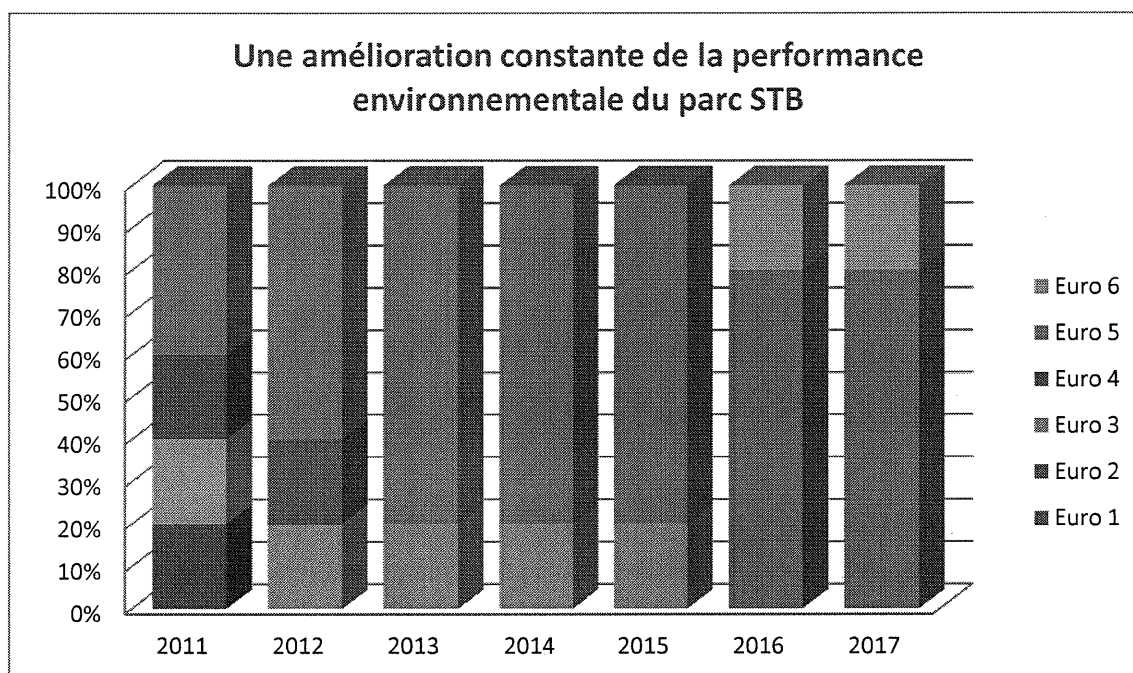
■ **Deux hôtesses de vente et de suivi administratif**

- Vente de titres de transport
- Renseignements divers sur le service urbain (horaires, tarifs,...)
- Recueil et traitement d'observations, de réclamations éventuelles
- Tenue de la caisse (logiciel spécifique Transdev)
- Suivi des conventions dépositaires et remise à jour des conventions existantes
- Mise en base de données de tous les fournisseurs et des échéanciers

- Courrier, Mails, fax : réception, tri, traitement ou diffusion
 - Commande de fournitures
 - Mise à jour du livret d'accueil conducteur en lien avec la direction, la responsable mouvement et le régulateur
 - Mise à jour du site internet TUB et gestion quotidienne
 - Création d'une BDD clients
 - Suivi statistiques des ventes de titres en fonction des type de titres et de revendeurs
 - Mise en base de données de tous les fournisseurs et des échéanciers
 - Participer aux études d'amélioration du réseau et de restructuration des lignes
 - Contribution à l'élaboration et la gestion de l'information voyageurs
- Une chargée de mission marketing, mis à disposition par Transdev Alpes
 - Elaborer le plan d'action marketing et mettre en œuvre les actions promotionnelles du réseau
 - Etre responsable du budget commercial
 - Assurer l'information voyageur (fiche horaire, site internet...)
 - Etre force de propositions dans la définition de l'offre ou d'un nouveau produit

10.2. Composition du parc : récent et accessible à tous

Immatricul.	Marque	Type	Capacité Assis + debout	Normes environn.	Statut
AY 373 JL	Mercedes	CITARO K	26 + 65	Euro 5	Réserve
AY 386 JL	Mercedes	CITARO K	26 + 65	Euro 5	Titulaire
CH 380 VN	Mercedes	CITARO K	26 + 65	Euro 5	Titulaire
DA-494-LC	Otokar	VECTIO C	25 + 34	Euro 5	Titulaire
EG 233 FV	Mercedes	CITARO K	23 + 62	Euro 6	Titulaire



a. Moyenne d'âge au 31/12/2017

Immat.	Marque	Type	1 mise en circulation	Age /1MC
DA-494-LC	Otokar	VECTIO C	15-nov-13	4,1
AY 373 JL	Mercedes	CITARO K	12-août-10	7,4
AY 386 JL	Mercedes	CITARO K	12-août-10	7,4
CH 380 VN	Mercedes	CITARO K	17-juil-12	5,5
EG 233 FV	Mercedes	CITARO K	25-oct-16	1,18

Moyenne âge des véhicules en exploitation

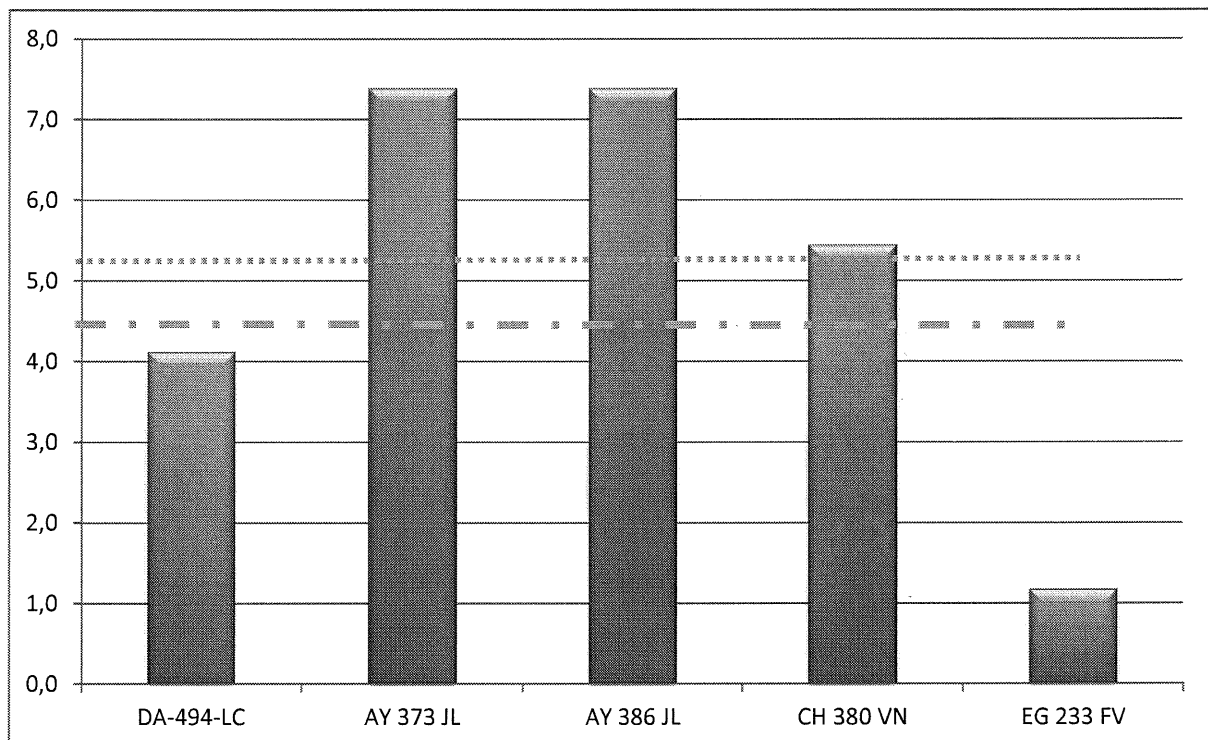
5,11

Soit 5 ans et 2 mois

Moyenne âge des véhicules (hors réserve)

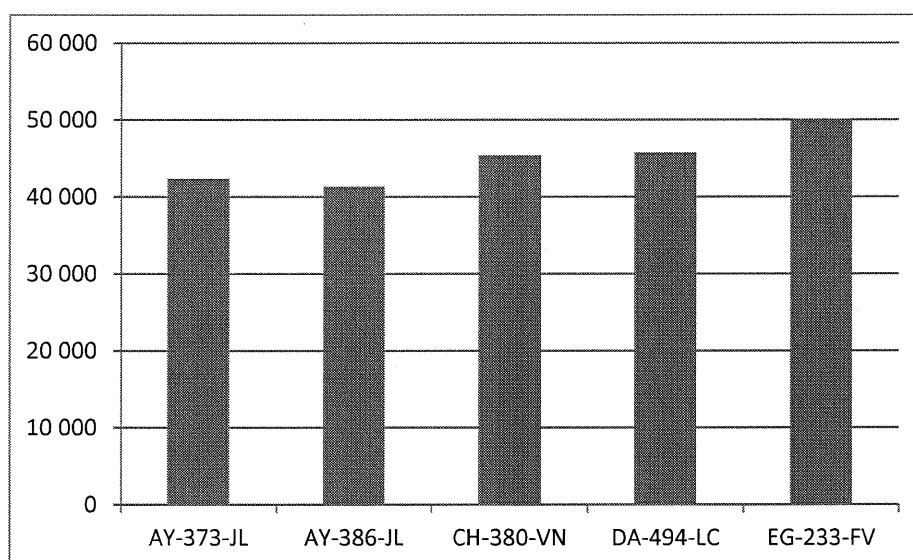
4,54

Soit 4 ans et 6 mois



b. Kilométrage par véhicule

Immatriculation	KM/bus
AY-373-JL	42 395
AY-386-JL	41 350
CH-380-VN	45 432
DA-494-LC	45 791
EG-233-FV	50 000



c. Accessibilité des véhicules

Immat.	Titulaire ou réserve	Plancher surbaissé	Dispositif agenouill.	Rampe manuelle	Emplac. UFR (*)	Info voyag.	Girouettes F+L+AR
AY 373 JL	Titulaire	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
AY 386 JL	Titulaire	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
CH 380 VN	Titulaire	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
DA-494-LC	Titulaire	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
EG 233 FV	Titulaire	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

(*) Fauteuil roulant

L'accessibilité des véhicules aux personnes à mobilité réduite (PMR) s'améliore régulièrement. La date limite d'accessibilité totale du parc roulant est fixée à février 2015 par la réglementation. Cependant, la société STB a rendu son parc accessible à la rentrée scolaire 2012.

Une accessibilité complète du réseau sera possible quand l'ensemble de la chaîne de déplacement du client sera rendue accessible. Les aménagements de voiries à prévoir devraient permettre de répondre à cette volonté d'accessibilité, pour tous, de la ville et de ses transports.

10.3. Maintenance

La maintenance technique est intégralement confiée aux professionnels poids lourds Briançonnais (Garage GIRIN, Garage Silvestre, Best Drive).

Un contrôle technique obligatoire est réalisé tous les 6 mois par un centre agréé.

Par ailleurs, dans le cadre des procédures internes TRANSDEV, des visites de contrôle préventif du matériel sont réalisées selon le type de véhicule et le kilométrage parcouru.

• Les opérations de grand entretien

Fiche de suivi des visites

Réalisé	VP1		VP3		MINES	
	Date	Km	Date	Km	Date	Par
380	ven 13 oct 17	301 691	lun 08 avr 13	46 106	mar 17 juil 12	MISE EN CIR
	lun 13 févr 17	273 936	mar 14 janv 14	93 569	mer 13 janv 16	GIRIN
	jeu 08 juin 17	283 032	ven 10 oct 14	139 645	mer 18 mai 16	GIRIN
	ven 11 août 17	292 845	jeu 20 août 15	188 791	ven 18 nov 16	GIRIN
	jeu 20 août 15	188 791	lun 04 juil 16	238 700	jeu 18 mai 17	GIRIN
	mar 03 nov 15	201 142	jeu 08 juin 17	283 032	mer 15 nov 17	GIRIN
	ven 29 janv 16	214 672				
	ven 08 avr 16	225 401				
	lun 04 juil 16	238 700				
1742	mer 12 nov 14	339 413	lun 02 juil 07	68 733	jeu 27 juil 06	MISE EN CIR
	lun 31 août 15	349 166	lun 25 févr 08	112 000		13/07/1
	mer 22 juin 16	360 716	ven 14 nov 08	156 008	mer 22 juil 15	GIRIN
	ven 10 mars 17	371 205	mar 29 sept 09	203 879	mer 20 janv 16	GIRIN
			jeu 02 sept 10	248 888	mer 22 juin 16	GIRIN
			ven 27 janv 12	293 340	mer 21 déc 16	GIRIN
		mer 12 nov 14	339 413	mar 20 juin 17	GIRIN	
386	ven 21 avr 17	372 943	mar 26 avr 11	45 422	jeu 12 août 10	MISE EN CIR
	mar 22 août 17	384 736	lun 30 janv 12	94 669	mer 27 janv 16	GIRIN
	mer 22 nov 17	393 440	lun 15 oct 12	139 035	mer 25 mai 16	GIRIN
	mer 17 févr 16	313 658	mar 03 sept 13	184 248	lun 28 nov 16	GIRIN
	jeu 19 mai 16	327 337	jeu 31 juil 14	230 565	dim 28 mai 17	GIRIN
	mer 24 août 16	340 056	jeu 19 mai 16	327 337	lun 27 nov 17	GIRIN
	lun 28 nov 16	352 040	ven 21 avr 17	372 943		
	ven 17 févr 17	365 185				
373	mar 28 mars 17	378 912	mer 27 avr 11	45 791	jeu 12 août 10	MISE EN CIR
	lun 15 mai 17	383 919	ven 27 janv 12	98 145		FAISEA
	jeu 10 août 17	396 512	mer 10 oct 12	143 078	mer 07 janv 15	GIRIN
	mar 17 oct 17	403 295	lun 21 oct 13	194 055	mer 08 juil 15	GIRIN
	lun 25 janv 16	316 956	jeu 18 sept 14	244 022	mer 06 janv 16	GIRIN
	ven 25 mars 16	327 235	jeu 13 août 15	294 325	mer 15 juin 16	GIRIN
	mer 15 juin 16	337 857	mer 15 juin 16	337 857	ven 16 déc 16	GIRIN
	jeu 01 sept 16	351 140	lun 15 mai 17	383 919	ven 16 juin 17	GIRIN
	ven 16 déc 16	366 563			jeu 21 déc 17	GIRIN
494	mer 11 oct 17	212 203	mar 30 sept 14	50 922	ven 15 nov 13	MISE EN CIR
	mar 19 avr 16	143 885	mer 05 août 15	101 136	mer 12 nov 14	GIRIN
	mar 10 mai 16	146 784	mar 10 mai 16	146 784	ven 15 mai 15	GIRIN
	jeu 18 févr 16	133 345	jeu 27 avr 17	193 260	ven 13 nov 15	GIRIN
	mar 02 août 16	158 078			mer 11 mai 16	GIRIN
	mer 19 oct 16	168 513			jeu 10 nov 16	GIRIN
	mer 08 févr 17	184 672			mer 22 févr 17	GIRIN
	jeu 27 avr 17	193 260			mar 22 août 17	GIRIN
	mar 18 juil 17	201 499				
233	mar 25 oct 16	0	mar 25 oct 16	0	mar 25 oct 16	MISE EN CIR
	lun 03 avr 17	11 086	ven 08 déc 17	48 142	mar 25 avr 17	GIRIN
	ven 07 juil 17	24 448			mer 25 oct 17	GIRIN
	sam 28 oct 17	37 275				
	ven 08 déc 17	48 142				

10.4. Le mobilier urbain

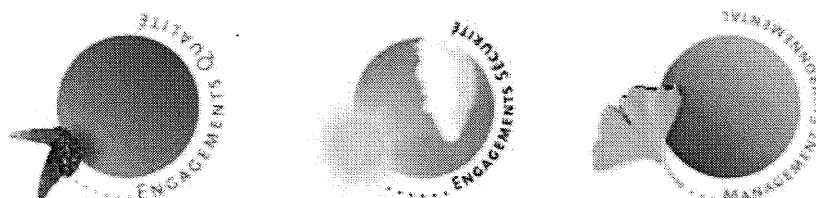
Communes	Nb de points d'Arrêts	Nb de poteaux	nb abribus	nb zebra	néant	Accessibilité du Pt d'arrêt
BRIANCON	80	41	26	10	3	10
PUY ST ANDRE	4	3	1	0	0	
VILLARD-ST-PANCRACE	6	4	2	0	0	
TOTAL	90	48	29	10	3	10

11. La qualité de service

La politique QUALITE-SECURITE-ENVIRONNEMENT (QSE) du pôle régional Transdev, auquel est rattaché STB, repose sur la prise en compte, au quotidien, de la qualité des prestations, le respect de l'environnement ainsi que la protection de la santé et de la sécurité au travail.

En cohérence avec cette politique, les objectifs QSE pour la Société des Transports Briançonnais (STB) pour 2016 portent à nouveau sur la sécurité. La réalisation de ces derniers a permis d'obtenir la labellisation FACE Sécurité Niveau Fondamentaux fin 2014, par le biais d'un plan d'actions sécurité établi et adapté à Briançon. En 2017, les audits réguliers et les actions correctives mise en place par la suite ont permis de renouveler ce label.

11.1. La labellisation FACE



FACE est une démarche de labellisation, interne au groupe TRANSDEV, plus globale et complémentaire qu'un programme qualité classique car elle porte à la fois sur la qualité, la sécurité et l'environnement (Q.S.E.).

● FACE : un programme Transdev certifié et reconnu

▪ Pourquoi un label interne ?

Transdev a mis au point une démarche de certification propre à ses activités, compatible avec les normes ISO et NF. Ses exigences portent à la fois sur l'organisation et sur la réalisation du service.

Le programme FACE garantit, dans chaque exploitation Transdev, un niveau de qualité et d'implication optimal au service des collectivités, du public et de la société.

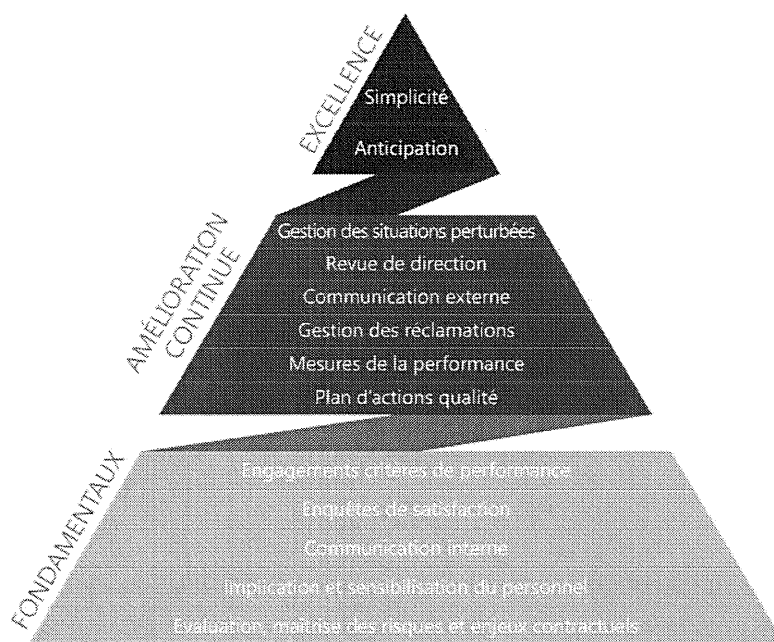
Déployé aujourd'hui dans l'ensemble des sociétés du Groupe, il s'appuie sur l'expérience accumulée : chaque société de transport s'améliore de façon continue tout au long de la Délégation de Service Public.

▪ Trois thèmes, trois étapes successives

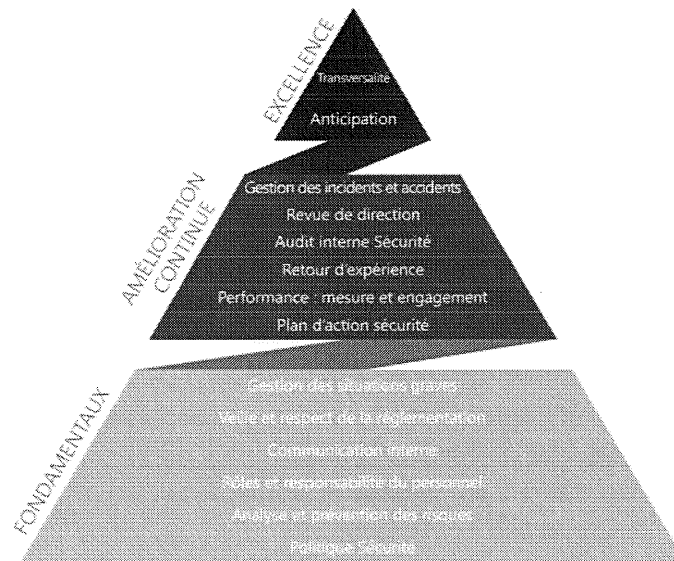
Le label FACE s'articule autour de trois étapes complémentaires, dans chacun des trois thèmes QSE : les Fondamentaux, l'Amélioration Continue et l'Excellence.

FACE instaure un système de management de l'amélioration continue, applicable aux problématiques sécurité et environnement de l'entreprise. Ses différents outils (plan d'amélioration formalisé, communication interne et externe) agissent sur des indicateurs mesurables, à savoir : respect de la réglementation, diminution des impacts environnementaux de l'activité, diminution des accidents du travail.

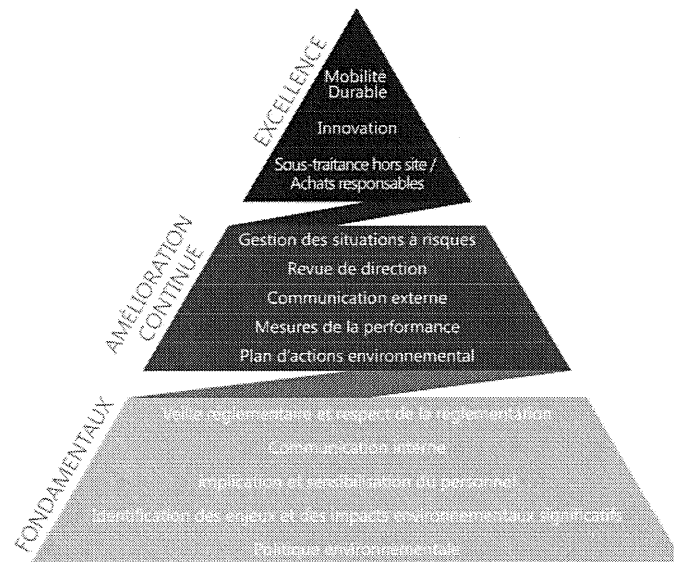
▪ FACE Qualité



- FACE Sécurité



- FACE Environnement



- Certifié par Veritas

Le label FACE est validé par Bureau Veritas Certification.

Une fois l'audit réalisé par l'équipe du Pôle QSE, la « commission de labellisation » décide, à l'unanimité et par thème, du niveau de labellisation définitif.

Une surveillance est exercée tous les ans, soit par reporting documentaire, soit par audit.

Transdev s'engage à déployer FACE au sein de toutes les entités transport (urbain, interurbain, aéroportuaire, vélo), mais aussi auprès de la Direction Métiers et des autres services centraux.

11.2. La démarche FACE au sein du réseau TUB

Valérie Arnaud a été nommée responsable QSE pour Briançon. Assistée de la référente régionale, Ana Soriano, elle a pour mission de :

- Contribuer à la définition de la politique QSE de sa société et assurer sa mise en œuvre sur le terrain
- Contribuer à la rédaction d'un plan d'actions d'amélioration et en assurer le suivi dans sa mise en œuvre
- Suivre et vérifier la cohérence et la pertinence des actions engagées au sein de sa société (labellisation QSE, plan d'actions QSE)
- Appliquer les outils QSE mis à disposition par le pôle et le groupe et participer à leur évolution (indicateurs, référentiels,...)
- Informer/sensibiliser l'ensemble du personnel à la mise en application de la démarche de labellisation QSE
- Elaborer des procédures et instructions Qualité, Sécurité, Environnement, avec l'ensemble des collaborateurs

Le travail réalisé a permis de renouveler la labellisation de Niveau 1.



.....
Lyon, le 31 Juillet 2017

S.T.B.
Madame Valérie ARNAUD

.....
Central Parc
Place de suse
05100 BRIANCON

Réf. 17/CR003/JLJ-CL

Objet : Commission de Labellisation du 11 juillet 2017

Renouvellement de la Labellisation FACE Sécurité – Niveau Fondamentaux

Madame,

Suite à l'examen de votre dossier, la Commission de Labellisation FACE Sécurité a le plaisir de vous renouveler le niveau :

FACE SECURITE



1 soleil

Les membres de la Commission ont tenu à saluer le travail fourni par vos équipes et notamment votre implication dans la démarche FACE SECURITE.

Nous vous informerons, prochainement, des modalités de remise de ce label.

L'équipe du Pôle QSE se tient à votre disposition pour vous accompagner dans la suite de la démarche.

Jean-Luc JOSSO

Transdev Group
Direction Métiers
Pôle Q.S.E.
88, rue de la Vilette - BP 83173
69211 LYON Cedex 03
Tél. : +33 (0)4 37 86 80 97
RCS NANTERRE 542 104 377
Société anonyme au capital de 173 777 240 euros

12. La fraude sur le réseau TUB

STB réalise depuis septembre 2015 des campagnes de contrôles à bord des bus.

Cette prestation est sous-traitée à la société SCAT, Spécialiste de la lutte contre la fraude dans les transports publics, SCAT met à la disposition de STB, dans le respect des textes de loi correspondants, des agents formés, agréés par l'Etat et assermentés.



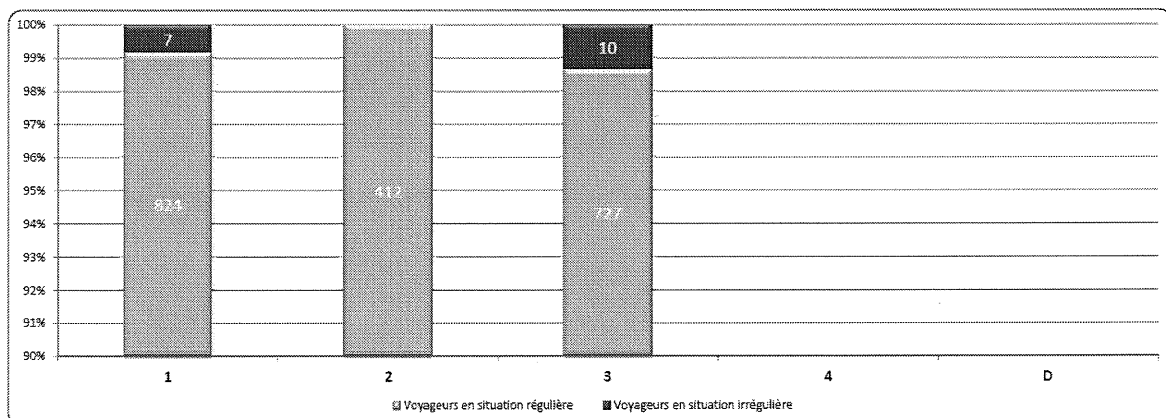
Ils assurent l'organisation des opérations, depuis la mobilisation des moyens adaptés nécessaires aux contrôles sur le terrain jusqu'à la traçabilité et le suivi juridique des procès-verbaux d'infraction.

- Les résultats pour 2017 :

Ensemble des lignes

	Ensembles des lignes	1	2	3	4	D
Nombre de voyageurs	1980	831	412	737	0	0
Nombre de PV	17	7	0	10	0	0

Fraude par ligne

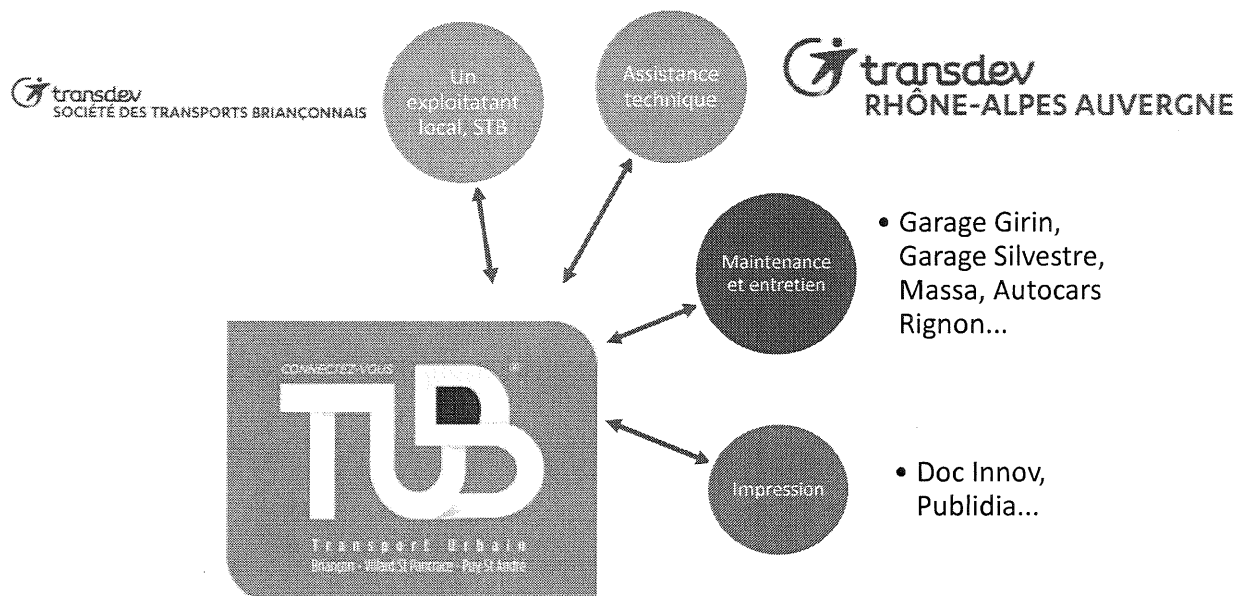


13. Bilan financier

Bilan financier 2017	2017	2016
	K€	K€
Produits d'exploitation	1058	986
Subvention forfaitaire	826	755
recettes commerciales	157	163
cartes d'hôtes - CLC	67	60
Divers	9	8
Sous-traitance transport	-1	0
Produits accessoires	12	4
Revenus nets d'exploitation	1070	990
Charges d'exploitation	-1101	-1076
conduite/opérations	-400	-416
Energie	-88	-80
maintenance et nettoyage	-117	-87
Amortissements et loyers de la flotte	-98	-101
Autres coûts liés au parc	-23	-15
Coût brut des accidents	7	-6
Service clients	-26	-29
Supports aux opérations (exploitation)	-229	-213
Coûts bâtiments/installations	-59	-58
Coût généraux	-68	-71
Résultat d'exploitation	-32	-88
Résultat Financier	0	1
Impôts sur les sociétés	24	20
Résultat après impôts	-8	-67

14. Organisation et fonctionnement TRANSDEV

14.1. TUB : un réseau qui bénéficie d'assistances locales et nationales



14.2. STB, une société locale du groupe Transdev

La Sarl STB est une filiale du groupe TRANSDEV. Elle appartient à la SAS Transdev Alpes qui détient 100% du capital social. Son activité exclusive est le transport urbain de voyageurs ; elle exploite à ce titre le réseau urbain de Briançon depuis le 1er septembre 1996.

Les missions de l'entreprise STB au quotidien :

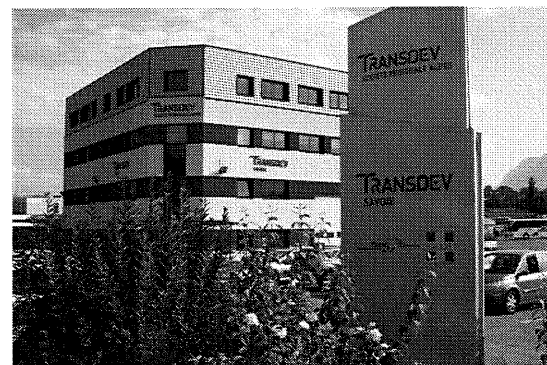
- Etudie et adapte l'offre commerciale selon les besoins avec l'accord de l'autorité organisatrice
- Etudie et adapte l'exploitation en conséquence (mesure des temps de parcours, graphichage et habillage des services du réseau,...)
- Actualise l'ensemble des documents internes permettant la réalisation du service.
- Contrôle la bonne réalisation du service et pallie à toute défaillance imprévue
- Mesure la qualité de service et assure le contrôle fraude
- Anime l'action commerciale, la vente et la diffusion des titres auprès des dépositaires
- Planifie et déclenche les opérations de maintenance et de réparation des véhicules
- Réalise la gestion courante et restitue les données à l'autorité organisatrice

14.3. L'assistance technique de Transdev Alpes

TRANSDEV Alpes, située à Chambéry, apporte au réseau et à la collectivité le savoir-faire des experts de chacune de ses directions dans les domaines suivants :

- La Direction des Ressources Humaines conseille en matière sociale et réalise les paies.
- La Direction Marketing et Développement suit la réalisation du plan d'action commerciale et de communication. Elle apporte ses conseils pour la mise en place des projets.
- La Direction Matériel et Maintenance assiste le réseau en matière de politique de maintenance.
- La Direction comptabilité et finance réalise les opérations comptables, l'assistance juridique et le contrôle de gestion.
-
- La collectivité peut également bénéficier de l'appui de la Direction nationale Juridique et Fiscale pour ses compétences en matière de conventionnement, de suivi de la législation, de conseil fiscal et de montage institutionnel.

- 14.4. *Locaux de Transdev Alpes, à Chambéry (73), qui sont partagés avec une filiale interurbaine, Transdev Savoie et la société de service, Altibus.com.*



Implantations du Pôle Rhône-Alpes - Auvergne sur l'Arc Alpin

